



# INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DES MÉNAGES AU CANADA

2012

**PROOF**

Research to identify policy options  
to reduce food insecurity



Valerie Tarasuk  
Andy Mitchell  
Naomi Dachner

# Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2012

**Valerie Tarasuk**

**Andy Mitchell**

**Naomi Dachner**

## Remerciements :

Ce rapport est une initiative de PROOF qui fut appuyée par une subvention programmatique pour la santé et l'équité en santé des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) (FRN 115208). Les auteurs désirent remercier Mélanie Grondin pour sa traduction vers le français et Stephanie Vasko pour sa mise en page du rapport. Ils souhaitent aussi remercier Urshila Sriram pour ses contributions au rapport.

## Chercheurs de l'équipe PROOF :

Herb Emery (Université de Calgary), Craig Gundersen (Université d'Illinois à Urbana-Champaign), Paul Kurdyak (Centre de toxicomanie et de santé mentale), Catherine Mah (Centre de toxicomanie et de santé mentale), Lynn McIntyre (Université de Calgary), Jurgen Rehm (Centre de toxicomanie et de santé mentale), Valerie Tarasuk (Université de Toronto).

## Comment citer ce document :

Tarasuk, V, Mitchell, A, Dachner, N. (2013). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada, 2012*. Toronto. Tiré de <http://nutritionalsciences.lamp.utoronto.ca/> (en anglais seulement).

**PROOF**  
Research to identify policy options  
to reduce food insecurity



PROOF est une équipe internationale et interdisciplinaire de chercheurs dévoués à un programme de recherche cherchant à trouver des interventions efficaces en matière de politique pour lutter contre l'insécurité alimentaire des ménages.

Site web: <http://nutritionalsciences.lamp.utoronto.ca>  
(en anglais seulement).



**CIHR IRSC**  
Canadian Institutes of Health Research  
Institut de recherche en santé du Canada

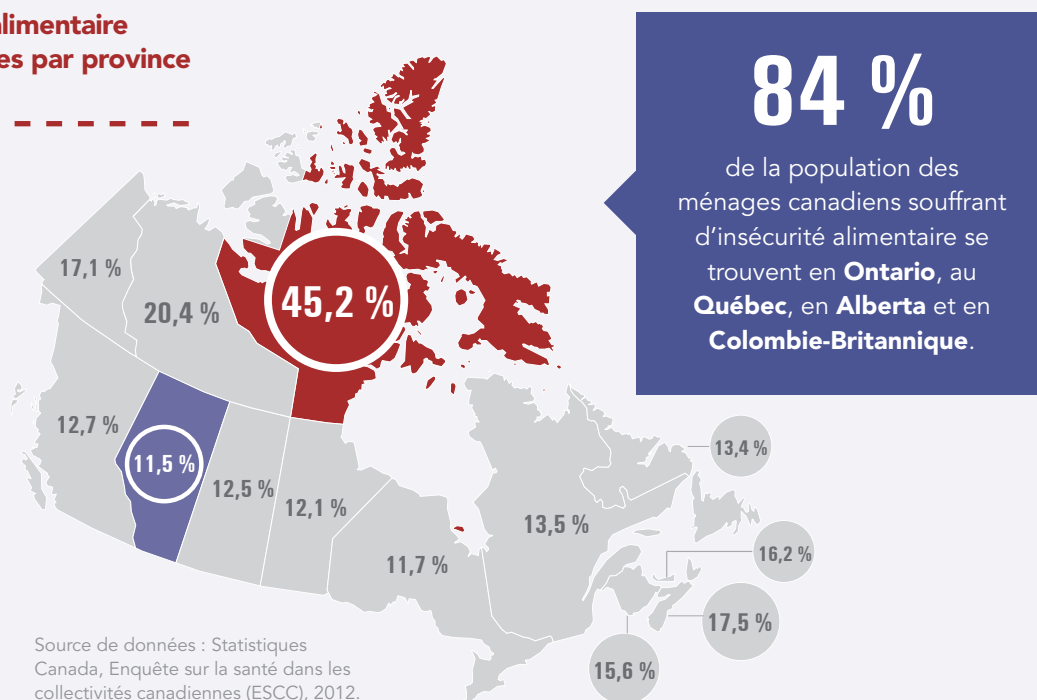
Cette étude a été soutenue par les Instituts de recherche en santé du Canada.

# Résumé

L'insécurité alimentaire des ménages, c'est-à-dire un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières, est un problème social et de santé important au Canada. En 2012, **4 millions de personnes au Canada, dont 1,15 million d'enfants, ont vécu une certaine forme d'insécurité alimentaire.** Ceci représente près de 13 % des ménages canadiens.

L'insécurité alimentaire n'est mesurée de façon systématique que depuis 2005, et, certaines années, quelques provinces ont choisi de ne pas participer à la surveillance de l'insécurité alimentaire. Quoiqu'il en soit, les données disponibles suggèrent qu'en 2012, dans la plupart des régions canadiennes, l'insécurité alimentaire est demeurée à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux des années précédentes. En 2012, l'insécurité alimentaire était plus fréquente dans le Nord canadien (surtout au Nunavut) et dans les Maritimes. Les taux d'insécurité alimentaire dans la moitié des provinces canadiennes (l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique) et dans deux des territoires (le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest) étaient les plus élevés. Le taux d'insécurité alimentaire le plus bas était en Alberta et en Ontario, mais même dans ces provinces, le taux d'insécurité alimentaire se situait au-dessus de 11 %.

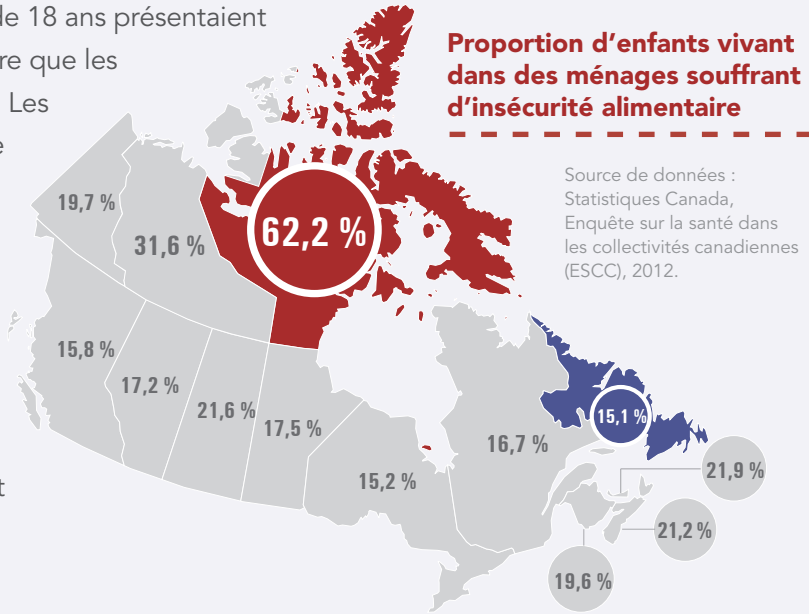
## Insécurité alimentaire des ménages par province & territoire



L'insécurité alimentaire  
des ménages a touché  
**1 enfant sur 6**  
au Canada



Les ménages avec des enfants de moins de 18 ans présentaient un risque plus élevé d'insécurité alimentaire que les ménages sans enfants (16 % contre 11 %). Les ménages souffrant d'insécurité alimentaire comprennent 1,15 million d'enfants, ou 16 % de tous les enfants de moins de 18 ans. Ceci signifie que l'insécurité alimentaire touchait près d'un enfant canadien sur six en 2012. Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest affichaient la prévalence la plus élevée d'enfants vivant dans un ménage souffrant d'insécurité alimentaire, soit 62 % et 32 % respectivement.



Soixante-dix pour cent des ménages dont la principale source de revenus était l'aide sociale souffraient d'insécurité alimentaire contre 38 % des ménages qui dépendent de l'assurance-emploi ou de l'indemnisation des accidentés du travail. Par contre, **la majorité des ménages souffrant d'insécurité alimentaire (62 %) dépendaient de traitements et de salaires procurés par des activités rémunérées.** Un risque plus élevé d'insécurité alimentaire est lié à d'autres caractéristiques du ménage, notamment être une famille monoparentale ayant à sa tête une femme (34 % souffraient d'insécurité alimentaire), avoir un revenu sous la mesure de faible revenu (29 %), être Noir (28 %), être Autochtone (28 %) et être locataire plutôt que propriétaire (26 %).

L'insécurité alimentaire était légèrement plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural canadien, mais les taux de prévalence différaient considérablement d'une ville à l'autre. Parmi les 33 régions métropolitaines de recensement examinées, **l'insécurité alimentaire en 2011-12 était la plus élevée à Halifax, touchant environ 1 ménage sur 5.** Les taux d'insécurité alimentaire les moins élevés étaient à Sherbrooke, à Québec, à Hamilton et dans le Grand Sudbury, où 1 ménage sur 11 souffrait d'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire implique une privation en ce qui concerne un besoin humain de base : avoir accès à des aliments nutritifs, et ce, en quantité suffisante afin de rester en santé. Les 4 millions de Canadiens touchés en 2012 sont vulnérables non seulement aux épreuves physiques et psychiques sous-jacents à l'insécurité alimentaire, mais aussi aux problèmes de santé et de bien-être qui y sont reliés. Bien qu'il y ait eu une mesure et une surveillance rigoureuse de l'insécurité alimentaire au Canada depuis 2005, le problème n'a pas été réduit. En fait, il s'est aggravé ou subsiste dans toutes les provinces et tous les territoires.

L'insécurité alimentaire est un grave problème social et de santé publique dans nos villes, dans nos provinces et territoires et dans le pays au complet. Les tendances géographiques de l'insécurité alimentaire, notamment les taux alarmants dans le Nord et dans les Maritimes, le volume de ménages touchés dans nos plus grandes provinces ainsi que la variation des taux d'une ville à l'autre suggèrent que la réduction de la prévalence d'insécurité alimentaire requiert non seulement l'attention de tous niveaux gouvernementaux, mais aussi des actions de leur part. Les données dans ce rapport fournissent un levier pour une discussion critique en matière de développement de programmes et de politiques, et ce, par tous les secteurs, dans le but de combattre l'insécurité alimentaire au Canada.

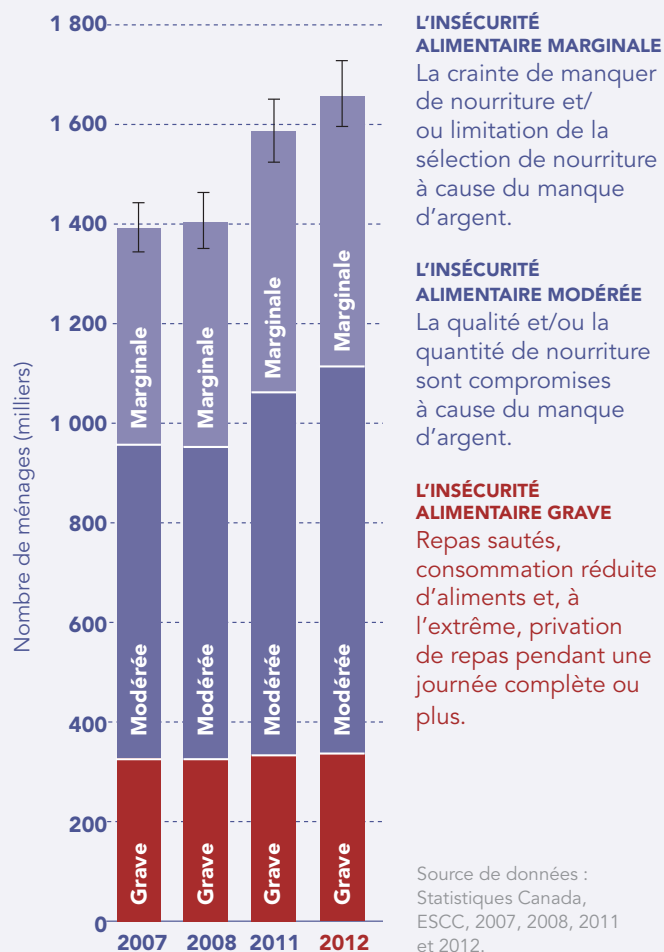
**1,7 million**  
de ménages canadiens  
souffrent d'insécurité alimentaire

Cela signifie près de  
**1 ménage sur 8**



**4 millions**  
de personnes, dont  
**1,15 million d'enfants**

### L'insécurité alimentaire des ménages



# Introduction

En 2012, le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages fut utilisé dans toutes les provinces et tous les territoires dans le cadre de l'Enquête annuelle sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de Statistiques Canada. Les résultats de cette enquête donnent la chance d'approfondir notre compréhension de la prévalence, de la distribution et de la gravité relative de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada. Le Rapport annuel sur l'insécurité alimentaire des ménages est conçu pour fournir un outil, créé à l'aide des données de Statistiques Canada, permettant de surveiller les tendances et d'identifier les priorités des interventions requises pour aborder ce grave problème de santé publique. Il continue le travail extensif du Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition de Santé Canada<sup>i</sup> ainsi que de Statistiques Canada<sup>ii</sup> en ce qui concerne la surveillance de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada.

Le rapport a été préparé par PROOF, un programme de recherche financé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et créé pour identifier des interventions stratégiques cherchant à lutter contre l'insécurité alimentaire des ménages. Il s'agit du deuxième d'une série de rapports annuels sur l'insécurité alimentaire au Canada.

## Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire?

D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (la FAO), la sécurité alimentaire existe lorsque « tous les individus, à tout moment, ont un accès économique et physique à une alimentation nourrissante, salubre et suffisante qui leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires et leurs préférences alimentaires, ce qui leur permet de mener une vie saine et active<sup>iii</sup> ». Cette définition fut adoptée par le Canada au Sommet mondial de l'alimentation, mais la mesure et la surveillance de l'insécurité alimentaire au pays se concentre sur le vécu d'un ménage en matière d'insécurité alimentaire ou sur l'accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières. L'insécurité alimentaire peut comprendre la crainte de manquer de nourriture avant qu'il y ait de l'argent pour en acheter davantage, l'incapacité de manger des repas équilibrés, avoir faim, manquer des repas et, à l'extrême, la privation absolue de nourriture pendant tout une journée à cause du manque de nourriture et d'argent pour acheter de la nourriture.

L'insécurité alimentaire est un grave problème de santé publique, car la santé et le bien-être des personnes sont étroitement liés à leur sécurité alimentaire. Des recherches récentes au Canada ont démontré que la faim laisse des traces indélébiles sur la santé physique et mentale des enfants, lesquelles risquent de se manifester sous forme de dépression et d'asthme à l'adolescence et au début de l'âge adulte<sup>iv</sup>. Les adultes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire ont une moins bonne santé physique et mentale et de plus hauts taux de nombreuses maladies chroniques, notamment la dépression, le diabète et les maladies du cardiovasculaires<sup>v</sup>. Lorsque les maladies chroniques surviennent, leur gestion est aussi compromise dans le contexte de l'insécurité alimentaire<sup>vi</sup>.

## Comment l'insécurité alimentaire est-elle mesurée au Canada?

Les données sur l'insécurité alimentaire sont recueillies lors de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), une enquête transversale menée par Statistiques Canada qui, chaque année, recueille des renseignements liés à la santé d'environ 60 000 Canadiens. L'échantillon est conçu de manière à être représentatif des dix provinces et des trois territoires, mais il exclut les personnes qui sont membres à plein temps des Forces canadiennes, les personnes vivant dans les réserves des Premières Nations, sur les terres de la Couronne, en prison ou en centres de santé, ainsi que les personnes vivant dans les régions sociosanitaires québécoises du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James. Bien que près de la moitié des Premières Nations au Canada vivent dans des réserves<sup>vii</sup>, ce rapport ne comprend pas de données sur leur sécurité alimentaire<sup>viii</sup>. Le rapport ne comprend pas non plus de données sur l'insécurité alimentaire des sans-abri canadiens, car l'ESCC se limite aux Canadiens ayant un domicile<sup>ix</sup>. Bien que les Premières Nations vivant dans des réserves et les personnes sans-abri forment une proportion relativement petite de la population canadienne, leur haut taux de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire signifie sûrement que la véritable prévalence d'insécurité alimentaire au Canada est, dans une certaine mesure, sous-estimée à cause de leur omission.

Depuis 2004, le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages fait partie de l'ESCC afin de surveiller l'insécurité alimentaire des ménages au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête<sup>x</sup>. (Voir *Annexe A* pour le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages.) Ce module d'enquête comprend 18 énoncés demandant au répondant si il/elle ou d'autres membres

Réponses aux énoncés du Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, Canada 2012

| Échelle de sécurité alimentaire des adultes   | Tous les ménages  |        | Ménages avec enfants |        | Ménages sans enfants |       |
|---|-------------------|--------|----------------------|--------|----------------------|-------|
|   | Nombre (milliers) | %      | Nombre (milliers)    | %      | Nombre (milliers)    | %     |
| Craint de manquer de nourriture   | 1 219,1           | 9,2 %  | 445,6                | 11,4 % | 773,5                | 8,3 % |
| Pas de nourriture et pas d'argent pour en racheter  | 951,9             | 7,2 %  | 314,7                | 8,1 %  | 637,2                | 6,9 % |
| Pas les moyens de manger des repas équilibrés   | 1 039,5           | 7,9 %  | 301,8                | 7,7 %  | 737,7                | 7,9 % |
| Adulte a sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture                  | 522,6             | 4,0 %  | 150,1                | 3,8 %  | 372,5                | 4,0 % |
| Adulte a réduit ou sauté des repas tous les mois ou certains mois                                     | 381,2             | 2,9 %  | 96,2                 | 2,5 %  | 285,0                | 3,1 % |
| Adulte a mangé moins qu'il aurait dû  | 570,0             | 4,3 %  | 182,0                | 4,7 %  | 388,0                | 4,2 % |
| Avait faim sans pouvoir manger parce que n'en avait pas les moyens                                    | 313,4             | 2,4 %  | 81,2                 | 2,1 %  | 232,2                | 2,5 % |
| Perdu du poids, pas assez d'argent pour la nourriture   | 201,9             | 1,5 %  | 43,0                 | 1,1 %  | 158,9                | 1,7 % |
| Adultes passent une journée entière sans manger   | 119,8             | 0,9 %  | 30,6                 | 0,8 %  | 89,2                 | 1,0 % |
| Adultes passent une journée entière sans manger presque tous les mois ou certains mois                | 88,6              | 0,7 %  | 22,2                 | 0,6 %  | 66,4                 | 0,7 % |
| <b>Échelle de sécurité alimentaire des enfants</b>  |                   |        |                      |        |                      |       |
| Comptait sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants                           | 308,8             | 2,3 %  | 308,8                | 7,9 %  | n/a                  | n/a   |
| Ne pouvait pas servir des repas équilibrés aux enfants, n'en avait pas les moyens                     | 194,7             | 1,5 %  | 194,7                | 5,0 %  | n/a                  | n/a   |
| Les enfants ne mangeaient pas assez, n'en avait pas les moyens  | 73,2              | 0,6 %  | 73,2                 | 1,9 %  | n/a                  | n/a   |
| Adultes ont réduit la portion des enfants parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture | 17,6              | 0,13 % | 17,6                 | 0,5 %  | n/a                  | n/a   |
| Enfants ont sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture               | 10,7              | 0,08 % | 10,7                 | 0,3 %  | n/a                  | n/a   |
| Enfants ont sauté des repas presque tous les mois ou certains mois                                    | 6,7               | 0,05 % | 6,7                  | 0,2 %  | n/a                  | n/a   |
| Enfants avaient faim, mais n'avaient pas les moyens d'acheter de la nourriture                        | 18,1              | 0,14 % | 18,1                 | 0,5 %  | n/a                  | n/a   |
| Enfants ont passé une journée entière sans manger   | 2,1               | 0,02 % | 2,1                  | 0,1 %  | n/a                  | n/a   |

du ménage vivent les conditions décrites, lesquelles varient en gravité, allant de la crainte de manquer de nourriture avant qu'il y ait de l'argent pour en acheter davantage au changement de la quantité consommée, en passant par la faim et, à l'extrême, la privation absolue de nourriture pendant tout une journée. Ces énoncés distinguent le vécu des adultes de celui des enfants et reconnaissent que, dans un ménage avec enfants, les adultes peuvent sacrifier leur propre consommation de nourriture afin de redistribuer les maigres ressources aux enfants.

Pour ce rapport et pour les numéros subséquents, nous nous baserons sur le nombre de réponses positives reçues aux questions posées pour classer les ménages comme étant en situation de sécurité alimentaire ou comme souffrant d'insécurité alimentaire marginale, modérée ou grave. (Voir *Annexe B* pour une description complète.) Les ménages en sécurité alimentaire sont ceux qui ne donnent aucune indication qu'il puisse y avoir des problèmes liés au revenu en matière d'accès à la nourriture. Ceux qui souffrent d'*insécurité alimentaire marginale* ont indiqué qu'ils avaient des craintes et des problèmes concernant l'accès à la nourriture au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête<sup>xi</sup>. Les ménages souffrant d'*insécurité alimentaire modérée* ont déclaré que la qualité et/ou la quantité de la nourriture consommée par les adultes et/ou les enfants ont été compromises. Ceux souffrant d'*insécurité alimentaire grave* ont déclaré de plus grands compromis, notamment une consommation de nourriture réduite chez les adultes et/ou les enfants à cause du manque d'argent. Parce que nous avons inclus les ménages souffrant d'insécurité alimentaire marginale dans nos calculs, nos estimations du taux de l'insécurité alimentaire et du nombre de ménages touchés sont plus élevées que les estimations rapportées par Statistiques Canada pour 2011-2012.

Dans ce rapport, nous présentons des estimations du nombre d'adultes et d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire au Canada et le taux d'insécurité alimentaire chez les enfants, basé sur les totaux pondérés selon la population de l'ESCC 2012. Nos estimations sont plus grandes que celles publiées auparavant par Santé Canada et Statistiques Canada à cause de deux différences importantes dans nos méthodes de calcul. Nous avons tenu compte de tous les membres des ménages classés comme souffrant d'insécurité alimentaire, tandis que Santé Canada et Statistiques Canada ont seulement rapporté l'insécurité alimentaire chez les personnes âgées de 12 ans et plus. De plus, nous avons inclus les ménages souffrant d'insécurité alimentaire marginale dans nos calculs, tandis que les rapports de Santé Canada et de Statistiques Canada ne comptent que les personnes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire modérée ou grave. Par conséquent, l'estimation de prévalence dans ce rapport comprend un spectre plus complet de la population touchée par l'insécurité alimentaire.

Aux États-Unis, l'insécurité alimentaire est surveillée à l'aide du même questionnaire que celui utilisé au Canada, mais la terminologie et le système de classification diffèrent. Ceci signifie que les résultats de ce rapport ne peuvent pas être directement comparés aux rapports sur l'insécurité alimentaire aux États-Unis. Une comparaison des taux d'insécurité alimentaire au Canada et aux États-Unis en 2012, qui utilise les codes du United States Department of Agriculture, est présentée à l'*Annexe C*.

Le Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages ne fait pas toujours partie du contenu régulier de l'ESCC, et les années où, pendant l'enquête de l'ESCC, le module était optionnel, certaines provinces et certains territoires ont choisi de ne pas participer. Par contre, ce rapport est basé sur l'ESCC 2012 qui comprend le questionnaire sur l'insécurité alimentaire. Par conséquent, la participation de toutes les provinces et de tous les territoires est assurée. Dès 2015, le module d'enquête sera considéré comme étant du contenu commun de deux ans, c'est-à-dire que le module sera requis de tous les répondants et les données seront recueillies pour deux ans (2015 et 2016), puis il sera réintroduit tous les quatre ans (recueillis à nouveau en 2019 et 2020).

Ce rapport est basé sur l'ESCC 2012, mais lors de l'étude de l'insécurité alimentaire dans les régions métropolitaines importantes, dont certains ont des échantillons relativement petits, les données de 2011 et de 2012 ont été ajoutées afin d'obtenir des estimations plus fiables.



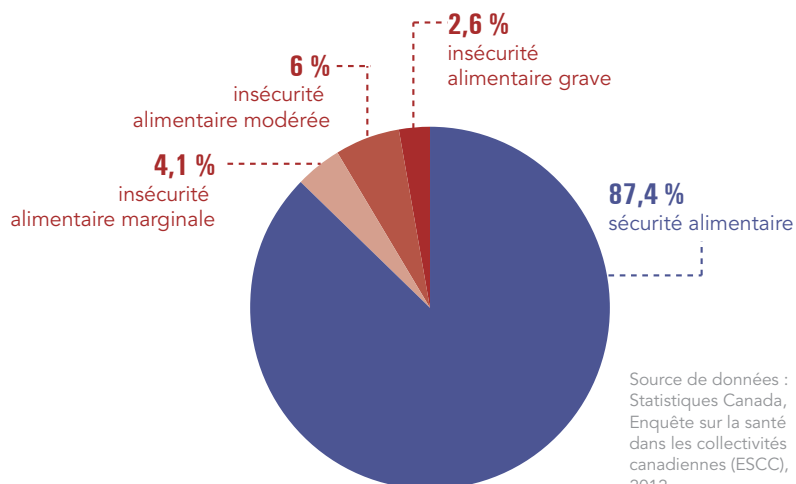
## La prévalence d'insécurité alimentaire des ménages – Canada 2012

En 2012, 12,7 % des ménages canadiens<sup>xii</sup>, ou 1,7 million de ménages, lesquels représentent 2,8 millions d'adultes et 1,15 million d'enfants de moins de 18 ans, ont vécu une certaine forme d'insécurité alimentaire au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ceci signifie que 16,5 % des enfants de moins de 18 ans, soit environ un sur six, ont vécu dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire en 2012.

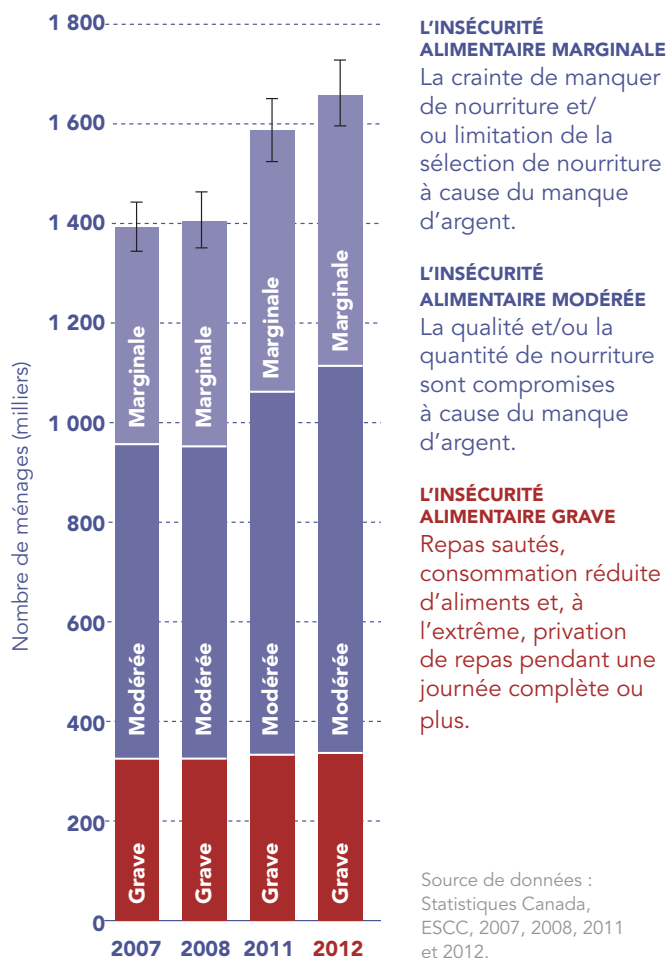
Les taux de privation documentés étaient importants, avec 6 % des ménages (c.-à-d. 786 100 des ménages) classés comme souffrant d'*insécurité alimentaire modérée*, ce qui indique que la qualité et possiblement la quantité de nourriture consommée ont été compromises au cours des 12 mois précédant l'enquête, et 2,6 % (c.-à-d. 336 000 des ménages) classés comme souffrant d'*insécurité alimentaire grave* et ayant des indications claires de privation de nourriture chez les membres du ménage.

L'insécurité alimentaire des ménages a accru de manière importante depuis 2008, et, depuis 2011, 130 000 Canadiens se sont ajoutés à la liste des personnes vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire, ce qui fixe le total national à plus de 4 millions de personnes (4 005 000), pour une prévalence de 12,7 %.

### L'insécurité alimentaire des ménages, Canada 2012



### L'insécurité alimentaire des ménages

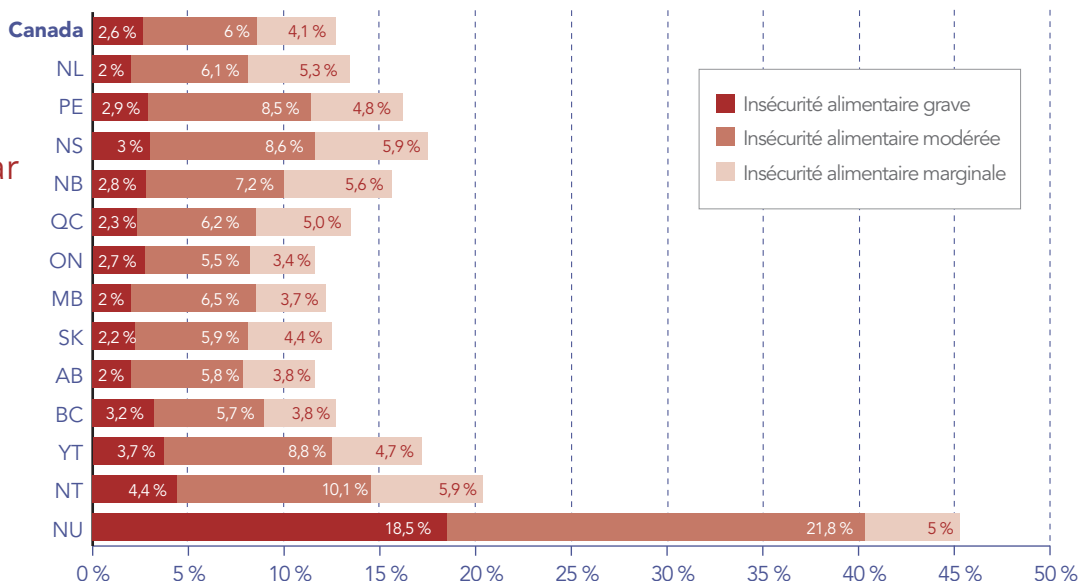


## L'insécurité alimentaire, par province ou territoire

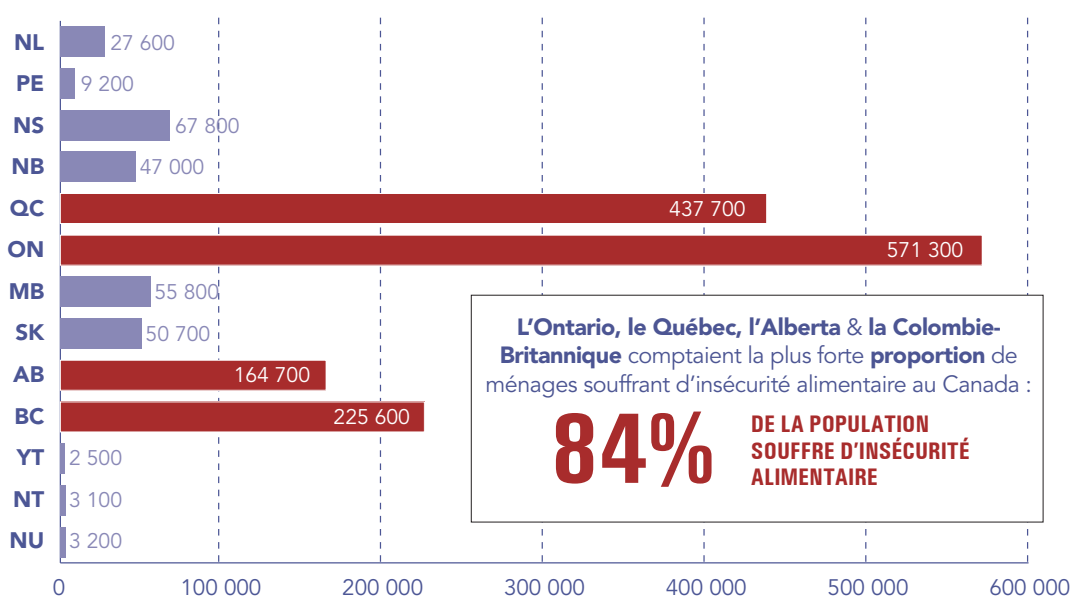
Au Nunavut, l'insécurité alimentaire est passée de 36,4 % à 45,2 % entre 2011 et 2012, bien que cette différence ne soit pas significative. Les Territoires du Nord-Ouest, où se trouve la deuxième plus grande prévalence du pays, ont aussi connu une augmentation de l'insécurité alimentaire entre 2011 et 2012 (de 15,2 % à 20,4 %). De 2011 à 2012, les taux d'insécurité alimentaire se sont aussi rendus à 15 % dans les Maritimes et au Yukon. La province avec le moins d'insécurité alimentaire, en 2011, était Terre-Neuve-et-Labrador. En 2012, il s'agissait de l'Alberta avec un taux de 11,5 %. Dans ces deux provinces, les changements entre 2011 et 2012 n'étaient pas significatifs.

### L'insécurité alimentaire des ménages au Canada par province & territoire

Source de données :  
Statistiques Canada,  
Enquête sur la santé  
dans les collectivités  
canadiennes (ESCC),  
2012.



La prévalence indique la proportion de la population ou de la sous-population souffrant d'insécurité alimentaire. Pour comprendre le problème d'insécurité alimentaire au Canada, il est révélateur d'examiner la distribution des ménages souffrant d'insécurité alimentaire partout au pays, car elle nous montre où le plus grand nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire se trouvent. En 2012, 84 % des ménages souffrant d'insécurité alimentaire au Canada, soit 1,4 million, étaient situés en Ontario, au Québec, en Alberta et en Colombie-Britannique, c'est-à-dire les provinces les plus peuplées du Canada.



### Nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire par province & territoire

L'Ontario, le Québec, l'Alberta & la Colombie-Britannique comptaient la plus forte proportion de ménages souffrant d'insécurité alimentaire au Canada :

**84%** DE LA POPULATION SOUFFRE D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

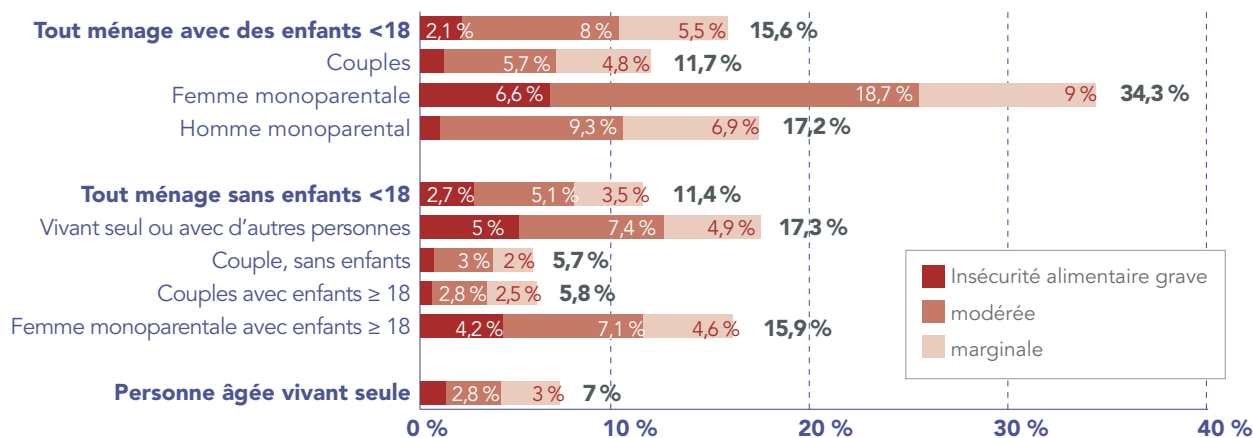
Source de données :  
Statistiques Canada,  
Enquête sur la santé  
dans les collectivités  
canadiennes (ESCC),  
2012.

## L'insécurité alimentaire par caractéristiques des ménages

Tout comme les taux d'insécurité alimentaire varient d'une province à l'autre et d'un territoire à l'autre, les risques varient aussi selon les caractéristiques des ménages. (Voir *Annexe D* pour une liste détaillée de l'insécurité alimentaire en fonction des caractéristiques des ménages.) L'insécurité alimentaire avait une plus grande prévalence dans les ménages avec des enfants de moins de 18 ans. Les plus vulnérables étaient les familles monoparentales ayant à leur tête une femme. Dans ce groupe, la prévalence d'insécurité alimentaire était de 34,4 %. Parmi les ménages sans enfant de moins de 18 ans, les taux d'insécurité alimentaire étaient de 17,3 % chez les ménages formés d'une seule personne et 15,4 % chez les familles monoparentales ayant à leur tête une femme avec des enfants adultes. En revanche, la prévalence de l'insécurité alimentaire chez les couples sans enfants était de 5,7 %, et chez les personnes âgées vivant seules, il s'agissait de 7 %.

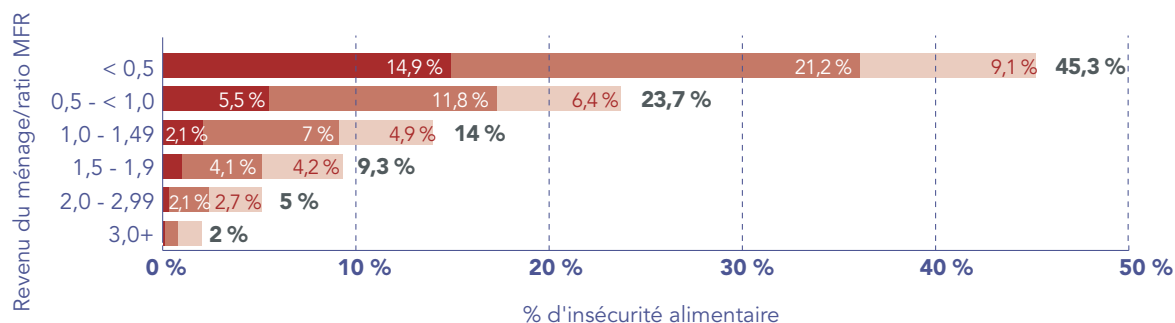
### L'insécurité alimentaire selon la composition de ménage

Source de données : Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2012



Parce que l'insécurité alimentaire est le résultat de l'incapacité d'un ménage à accéder à de la nourriture, et ce, pour des raisons financières, il n'est pas surprenant que le revenu soit étroitement lié à l'insécurité alimentaire. Bien qu'il n'y ait aucune mesure officielle de pauvreté au Canada, la mesure de faible revenu (MFR) de Statistiques Canada est généralement utilisée au Canada et pour faire des comparaisons internationales. La MFR est 50 % du revenu médian des ménages, en considérant la taille du ménage, afin de tenir compte du fait que les besoins d'un ménage accroissent pour tout membre supplémentaire<sup>xiii</sup>. Plus le revenu du ménage est bas par rapport à la MFR, plus le risque d'insécurité alimentaire grave est élevé. En 2012, 45,3 % des ménages dont le revenu était moins de la moitié de la MFR souffraient d'insécurité alimentaire.

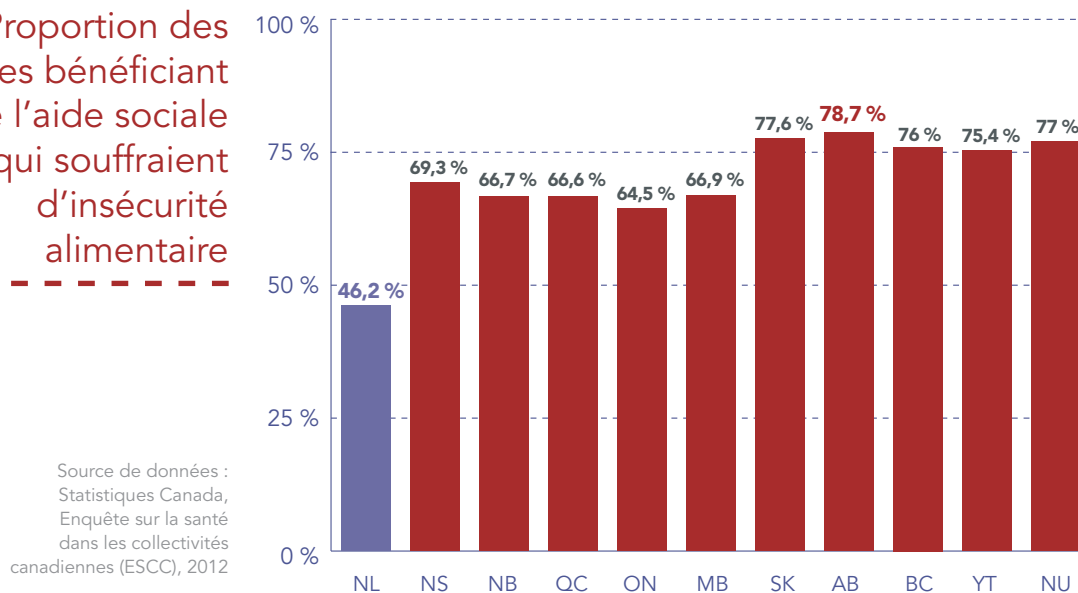
### Relation entre le revenu et l'insécurité alimentaire des ménages



Source de données : Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2012

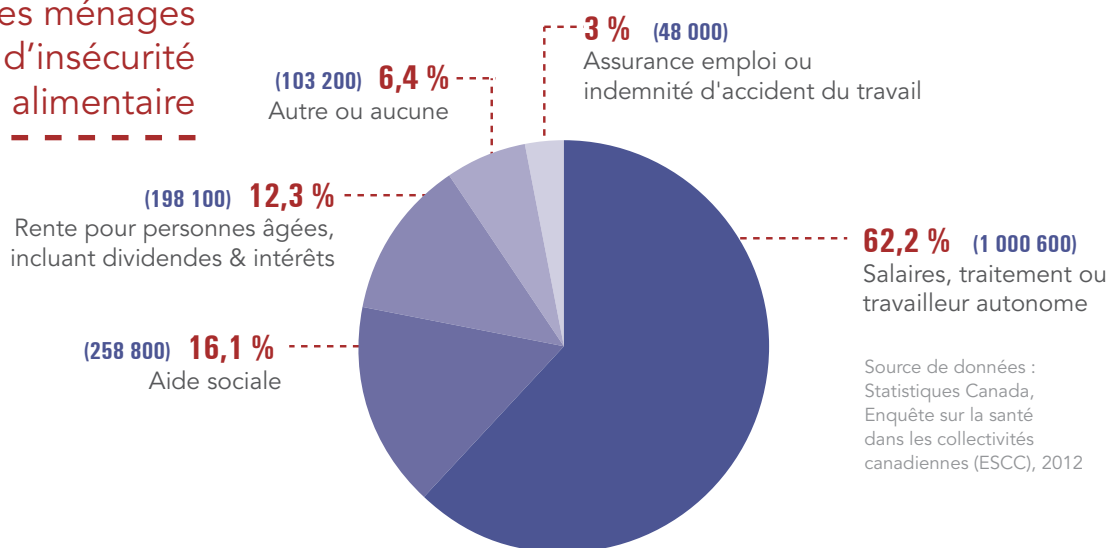
La source de revenu d'un ménage est étroitement liée à l'insécurité alimentaire. Les ménages dont la principale source de revenus était soit une rente ou des dividendes et intérêts avaient le plus bas taux d'insécurité alimentaire (7 %)xiv. En revanche, l'insécurité alimentaire affectait 70 % des ménages bénéficiant de l'aide sociale (c.-à-d. les programmes de bien-être social et de mesure de soutien pour les personnes handicapées). Toutefois, le pourcentage variait énormément d'une province à l'autre, avec des taux de plus de 75 % dans l'Ouest, au Nunavut et au Yukon et d'aussi bas que 46,2 % à Terre-Neuve-et-Labrador. Il n'y a pas de résultats pour le Nunavut et l'Île-du-Prince-Édouard, car les échantillons à ces endroits étaient trop petits pour que les estimations soient fiables.

Proportion des ménages bénéficiant de l'aide sociale qui souffraient d'insécurité alimentaire



Bien que la prévalence d'insécurité alimentaire dans les ménages dont la principale source de revenus était le salaire était de 11,2 % en 2012, ce groupe formait la majorité (62,2 %) des ménages souffrant d'insécurité alimentaire au Canada.

Principale source de revenu des ménages souffrant d'insécurité alimentaire



Le pourcentage de ménages souffrant d'insécurité alimentaire qui dépendaient de salaires et de traitements différait d'une province à l'autre, avec un creux de 58,3 % en Ontario et un sommet de 79 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

| Proportion de ménages souffrant d'insécurité alimentaire qui dépendent de salaires et de traitements, par province |               |
|--|---------------|
| Province   | Percent       |
| <b>Canada</b>  | <b>62,2 %</b> |
| Terre-Neuve-et-Labrador  | 58,8 %        |
| Île-du-Prince-Édouard  | 79,0 %        |
| Nouvelle-Écosse  | 64,8 %        |
| Nouveau-Brunswick  | 65,3 %        |
| Québec   | 58,6 %        |
| Ontario  | 58,3 %        |
| Manitoba   | 72,4 %        |
| Saskatchewan   | 63,7 %        |
| Alberta  | 76,8 %        |
| Colombie-Britannique   | 63,2 %        |
| Yukon  | 65,4 %        |
| Territoires du Nord-Ouest  | 69,6 %        |
| Nunavut  | 69,0 %        |

Source de données : Statistiques Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2012

D'autres caractéristiques de ménages étaient associées avec un risque accru d'insécurité alimentaire :

- 26,1 % des ménages louant leur domicile souffraient d'insécurité alimentaire contre 6,4 % de propriétaires.
- Les ménages où le répondant était Autochtone ou Noir avaient un taux d'insécurité alimentaire presque deux fois et demie plus grand que tous les ménages canadiens (28,2 % et 27,8 %, respectivement) contre 12,6 % dans l'ensemble du Canada.
- La prévalence d'insécurité alimentaire dans les ménages où le répondant était un immigrant récent (moins de 5 ans) était de 19,6 %, mais le taux pour les ménages où le répondant avait immigré au moins cinq ans auparavant était de 11,8 %, ce qui est semblable au taux des répondants nés au Canada (12,4 %).
- Les ménages situés dans des régions rurales avaient un taux d'insécurité alimentaire légèrement plus bas que les ménages situés dans des centres de population (11 % contre 13 %), mais cette différence n'était pas significative.

## ► Les enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire

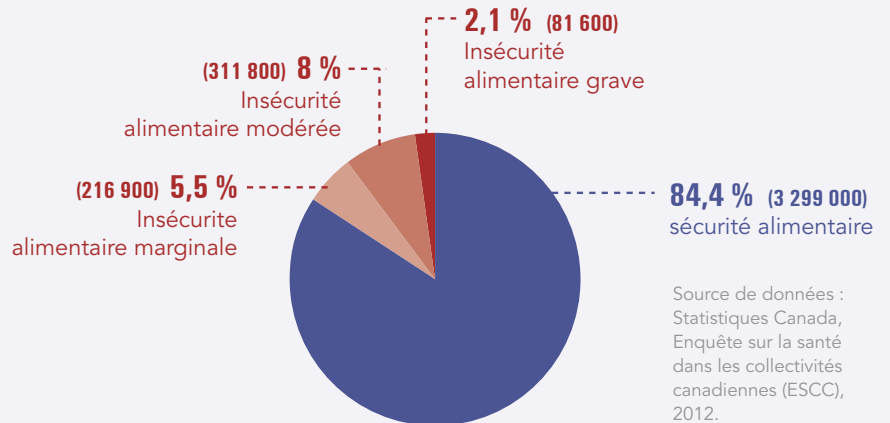
L'insécurité alimentaire a une prévalence plus élevée dans les ménages avec des enfants de moins de 18 ans que les ménages sans enfants.

### Combien d'enfants sont touchés ?

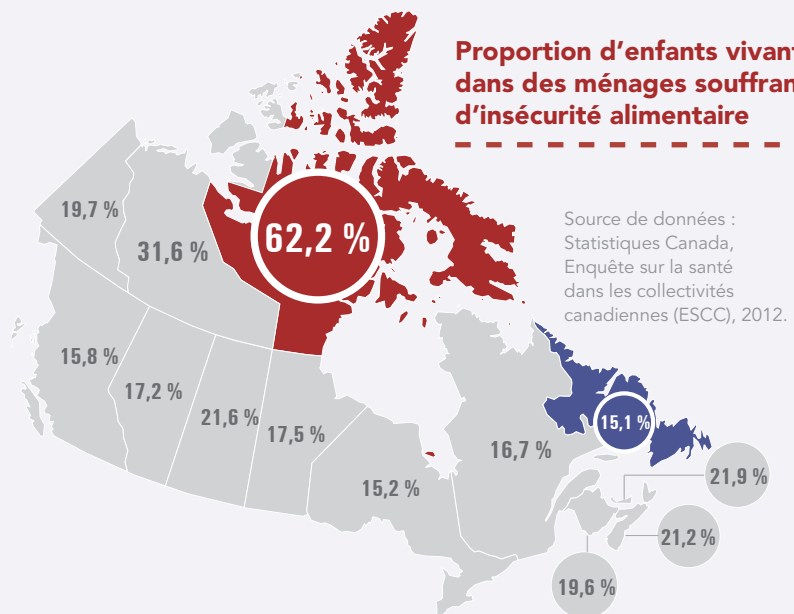
En 2012, 16,5 % des enfants canadiens (environ 1,15 million d'enfants) vivaient dans des ménages qui étaient affectés par une certaine forme d'insécurité alimentaire. Près des deux tiers de ceux-ci (environ 750 000 enfants) vivaient dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire modérée ou grave.

La prévalence d'insécurité alimentaire des ménages avec enfants différait énormément selon la province ou le territoire de résidence. **Le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest avaient la plus haute prévalence d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire, à 62,2 % et 31,6 % respectivement.** L'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et le Yukon avaient des taux au-dessus de 20 %. Les prévalences les plus basses d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire étaient en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador (15,2 % et 15,1 % respectivement), mais, même dans ces provinces, 1 enfant sur 7 vivait dans un ménage qui avait rapporté une forme d'insécurité alimentaire en 2012.

### Ménages avec enfants, par situation de sécurité alimentaire



### Proportion d'enfants vivant dans des ménages souffrant d'insécurité alimentaire



## ► L'insécurité alimentaire grave

En 2012, 20,2 % des ménages souffrant d'insécurité alimentaire au Canada souffraient d'*insécurité alimentaire grave*. Ce groupe, comprenant 336 700 ménages, mérite qu'on s'y attarde, car l'insécurité alimentaire grave dénote un taux extrême de privation. Sur l'ensemble, tout comme pour l'insécurité alimentaire, la prévalence d'insécurité alimentaire grave était beaucoup plus élevée au Nunavut (18,5 %) qu'ailleurs au Canada. De plus, le taux d'insécurité alimentaire grave était au-dessus de la prévalence nationale (2,6 %) dans les Territoires du Nord-Ouest (4,4 %), au Yukon (3,7 %), en Colombie-Britannique (3,2 %), en Nouvelle-Écosse (3 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (2,9 %), au Nouveau-Brunswick (2,8 %) et en Ontario (2,7 %). L'insécurité alimentaire grave était la plus basse à Terre-Neuve-et-Labrador, au Manitoba et en Alberta, où la prévalence était de 2 % chacun.

Un examen des caractéristiques des ménages liées à une insécurité alimentaire grave souligne la vulnérabilité particulière des gens bénéficiant de l'aide sociale. En 2012, 29,4 % des ménages indiquant que leur principale source de revenus était l'aide sociale souffraient d'insécurité alimentaire grave. Voir *Annexe D* pour une description détaillée des caractéristiques des ménages souffrant d'insécurité alimentaire grave.

### Que signifie être un ménage souffrant d'insécurité alimentaire au Canada?

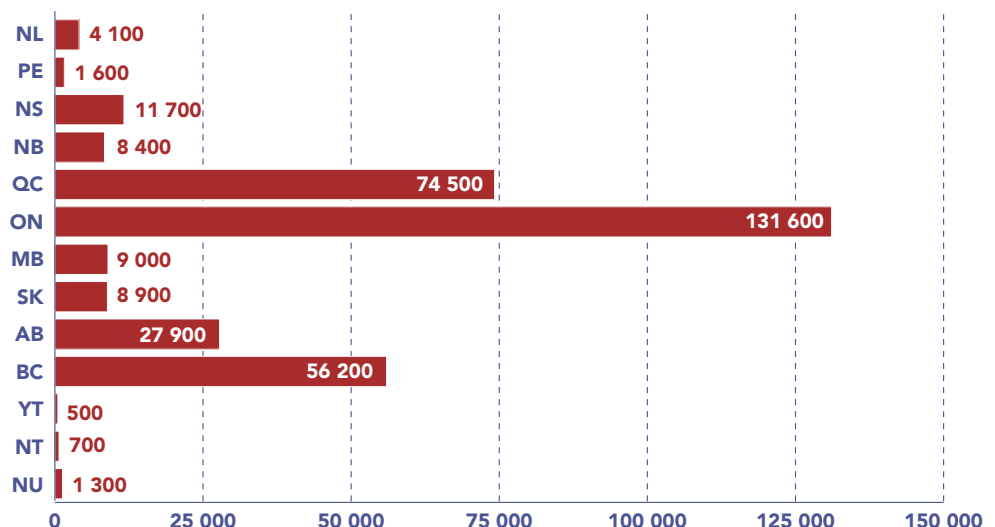
- 97,1 % ont indiqué craindre de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent.
- 95,7 % ont indiqué que toute la nourriture achetée avait été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter.
- 96,1 % ont indiqué qu'ils n'avaient pas les moyens de manger des repas équilibrés.
- 98,1 % ont indiqué qu'ils avaient réduit leur portion ou sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture; 86 % ont indiqué que c'était arrivé souvent.
- 96,3 % ont indiqué qu'ils avaient mangé moins qu'ils auraient dû parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture.
- 71,6 % ont indiqué qu'ils avaient déjà eu faim sans pouvoir manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture.
- 50,1 % des répondants avaient perdu du poids parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture.
- 32,8 % ont indiqué qu'un adulte du ménage avait passé une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture; 26,2 % ont indiqué que c'était arrivé souvent.

Parmi les ménages avec enfants :

- 83,1 % comptaient sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants.
- 69,4 % ne pouvaient pas servir des repas équilibrés aux enfants.
- Dans près de la moitié (41,2 %) des ménages, les enfants ne mangeaient pas assez parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture.
- 15,4 % réduisaient les portions des enfants et dans 9,5 % des ménages, les enfants sautaient des repas.
- 17,0 % des enfants avaient faim et 2,5 % avaient passé une journée entière sans manger.

### Nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire grave, par province & territoire

Source de données :  
Statistiques Canada,  
Enquête sur la santé  
dans les collectivités  
canadiennes (ESCC), 2012



Nombre de ménages souffrant d'insécurité alimentaire grave

## L'insécurité alimentaire depuis 2005

L'insécurité alimentaire n'est mesurée de façon systématique que depuis 2005<sup>xv</sup>, et, certaines années, quelques provinces ont choisi de ne pas participer à la surveillance de l'insécurité alimentaire. Quoi qu'il en soit, les données disponibles suggèrent que, dans la plupart des régions canadiennes, l'insécurité alimentaire en 2012 est demeurée à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux des années précédentes. Le tableau suivant présente la prévalence de l'insécurité alimentaire totale (marginale, modérée et grave) dans les provinces et les territoires de 2005 à 2012. Les cellules vides indiquent les années où les provinces et les territoires ont choisi de ne pas participer. La différence d'une année à l'autre peut ne pas être significative. Les intervalles de confiance de 95 % pour ces estimations et la prévalence estimée d'insécurité alimentaire modérée et grave dans les provinces et les territoires de 2005 à 2012 sont présentés à l'*Annexe E*.

| L'insécurité alimentaire des ménages – Canada, 2005-2012 |        |        |        |        |        |        |        |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
|  | 2005   | 2007   | 2008   | 2009   | 2010   | 2011   | 2012   |
| Terre-Neuve-et-Labrador                                  |        | 15,7 % | 14,3 % | 11,8 % | 11,5 % | 10,6 % | 13,4 % |
| Île-du-Prince-Édouard                                    | 12,9 % | 14,9 % | 15,3 % |        |        | 15,4 % | 16,2 % |
| Nouvelle-Écosse  | 16,1 % | 14,4 % | 13,5 % | 15,9 % | 14,9 % | 17,1 % | 17,5 % |
| Nouveau-Brunswick  |        | 13,8 % | 15,1 % |        |        | 16,5 % | 15,6 % |
| Québec   | 11,3 % | 10,9 % | 9,4 %  | 11,3 % | 9,7 %  | 12,5 % | 13,5 % |
| Ontario  | 11,6 % | 11,8 % | 12,1 % | 12,5 % | 11,3 % | 11,9 % | 11,7 % |
| Manitoba   |        | 12,4 % | 12,9 % | 10,8 % | 10,0 % | 12,4 % | 12,1 % |
| Saskatchewan   |        | 9,5 %  | 9,7 %  | 8,2 %  | 9,2 %  | 11,8 % | 12,5 % |
| Alberta  | 10,4 % | 9,1 %  | 10,0 % | 10,8 % | 10,9 % | 12,3 % | 11,5 % |
| Colombie-Britannique                                     | 11,0 % | 10,8 % | 11,5 % | 11,9 % | 11,1 % | 11,0 % | 12,7 % |
| Yukon  |        | 17,8 % | 13,0 % | 13,9 % | 12,6 % | 16,7 % | 17,1 % |
| Territoires du Nord-Ouest                                | 14,2 % | 16,5 % | 17,8 % | 9,8 %  | 12,0 % | 15,2 % | 20,4 % |
| Nunavut  | 38,0 % | 35,4 % | 34,6 % | 31,0 % | 31,0 % | 36,4 % | 45,2 % |

Source de données : Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2005, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012.

Les taux d'insécurité alimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut (c.-à-d. la moitié des provinces et deux des trois territoires du pays) étaient les taux les plus élevés ayant été observés jusqu'à présent.

Nous nous préoccupons surtout des taux obstinément élevés d'insécurité alimentaire au Nunavut et de la gravité de l'insécurité alimentaire notée dans ce territoire. L'insécurité alimentaire a augmenté de 36,4 % à 45,2 % au Nunavut entre 2011 et 2012, bien que cette différence ne soit pas significative. L'insécurité alimentaire modérée et grave est passée de 32,9 % en 2011 à 40,3 % en 2012.

L'augmentation de la prévalence d'insécurité alimentaire à Terre-Neuve-et-Labrador de 2011 à 2012 est troublante. L'insécurité alimentaire de cette province diminuait de façon constante jusqu'en 2011, et, bien que l'augmentation au cours de l'année ne soit pas significative, le changement de tendance est inquiétant.



# La prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages, 2005-2012



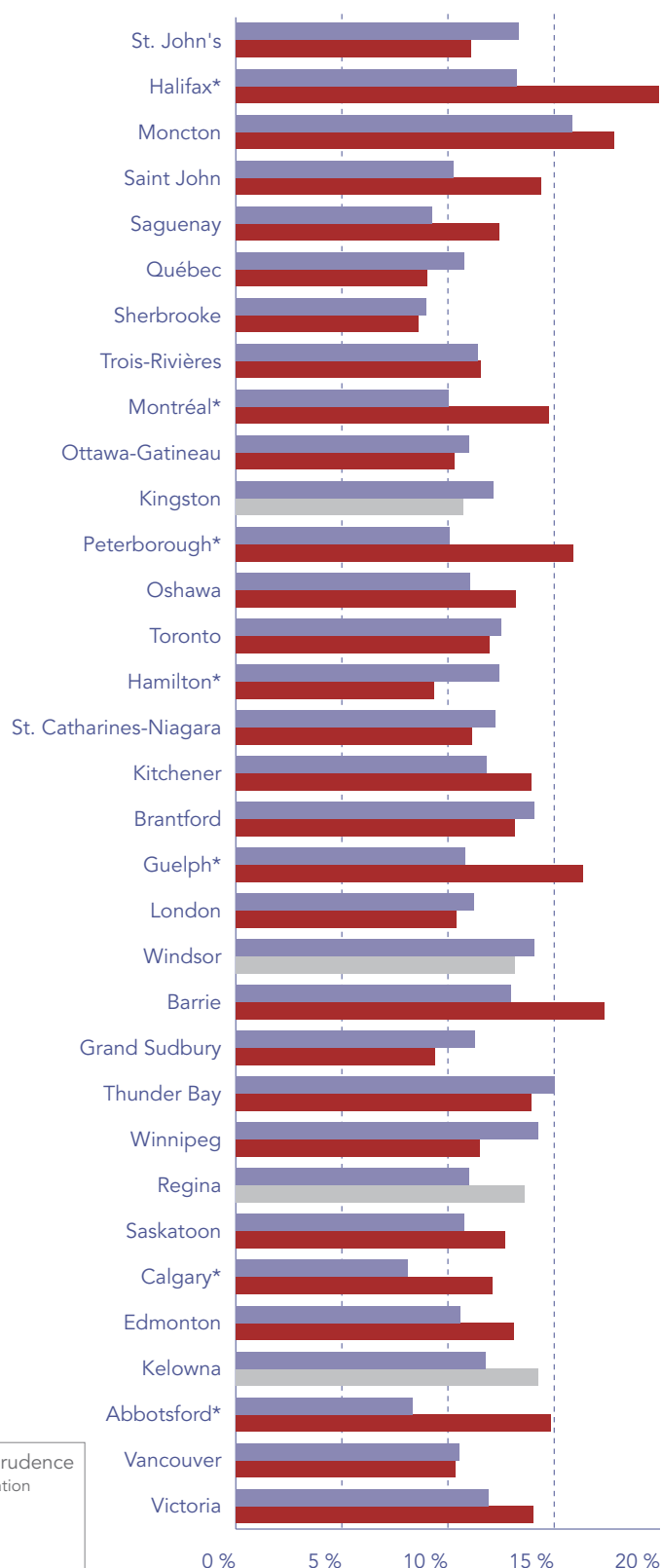
## L'insécurité alimentaire – principales régions métropolitaines de recensement

Une enquête sur l'insécurité alimentaire dans 33 principales régions métropolitaines révèle des variations importantes. La prévalence d'insécurité alimentaire en 2011-12 était la plus élevée à Halifax (19,9 %) où environ 1 ménage sur 5 souffrait d'insécurité alimentaire. Moncton (17,8 %), Guelph (16,4 %) et Barrie (17,4 %) avaient aussi des taux relativement élevés.

Les taux les plus bas d'insécurité alimentaire étaient à Sherbrooke (8,6 %), à Québec (9 %), à Hamilton (9,3 %) et dans le Grand Sudbury (9,4 %) où environ 1 ménage sur 11 souffrait d'insécurité alimentaire.

Entre 2007-08 et 2011-12, il y avait une fluctuation importante dans la prévalence d'insécurité alimentaire au sein de nombreuses régions métropolitaines de recensement, mais la fiabilité des estimations des différentes enquêtes était limitée dans de nombreuses régions, car la taille des échantillons était relativement petite. Nous avons effectué un test statistique pour déterminer quels changements pourraient être considérés comme étant significatifs. Entre 2007-08 et 2011-12, la prévalence d'insécurité alimentaire a significativement augmenté à Halifax, à Montréal, à Peterborough, à Guelph, à Calgary et à Abbotsford. Hamilton était la seule région métropolitaine de recensement à voir une diminution significative de la prévalence d'insécurité alimentaire au cours de cette période. (Voir l'Annexe F pour les estimations de prévalence et les intervalles de confiance pour toutes les régions métropolitaines de recensement indiquées ici.)

### Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par région métropolitaine de recensement 2007-2008 et 2011-2012



■ 2007-2008 ■ À utiliser avec prudence  
 ■ 2011-2012 (coefficient de variation 16,6 % à 33,3 %)  
 \* variation statistiquement significative dans le temps.

Source de données : estimations pondérées des fichiers de données combinées ESCC 07-08 et ESCC 11-12.

# Conclusion

L'insécurité alimentaire indique une privation en ce qui concerne un besoin humain de base : avoir accès à des aliments nutritifs, et ce, en quantité suffisante afin de rester en santé. Bien qu'il y ait eu une mesure et une surveillance rigoureuse de l'insécurité alimentaire au Canada depuis 2005, le problème n'a pas été réduit. En fait, il s'est aggravé ou subsiste dans toutes les provinces et tous les territoires. Les 4 millions de Canadiens affectés en 2012 sont vulnérables non seulement aux épreuves physiques et psychiques sous-jacents à l'insécurité alimentaire, mais aussi aux problèmes de santé et de bien-être qui y sont reliés.

L'insécurité alimentaire est un grave problème social et de santé publique dans nos villes, nos provinces et territoires et dans le pays au complet. Les tendances géographiques de l'insécurité alimentaire, notamment les taux alarmants dans le Nord et dans les Maritimes, le volume de ménages touchés dans nos plus grandes provinces ainsi que la variation des taux d'une ville à l'autre suggèrent que la réduction de la prévalence d'insécurité alimentaire requiert non seulement l'attention de tous niveaux gouvernementaux, mais aussi des actions de leur part. Les données dans ce rapport fournissent un levier pour une discussion critique en matière de développement de programmes et de politiques, et ce, par tous les secteurs, dans le but de combattre l'insécurité alimentaire au Canada.

## Annexe A : ESCC, Module d'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages<sup>x</sup>

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire de votre ménage au cours des 12 derniers mois.

**Q1. Lequel de ces énoncés décrit le mieux les aliments consommés dans votre ménage au cours des 12 derniers mois, soit depuis [mois en cours] de l'année dernière?**

- Vous et les membres de votre ménage avez eu assez des types d'aliments que vous avez voulu manger.
  - Vous et les membres de votre ménage avez eu assez, mais pas toujours les types d'aliments que vous avez voulu manger.
  - Parfois vous et les membres de votre ménage n'avez pas eu assez à manger.
  - Souvent vous et les membres de votre ménage n'avez pas eu assez à manger.
- Ne sait pas/refuse de répondre (**Allez à la fin du module**)

*La question Q1 n'est pas utilisée directement pour déterminer la situation de sécurité alimentaire des ménages.*

### VOLET 1 Questions 2 à 6 — Posez à tous les ménages

Je vais maintenant vous lire plusieurs commentaires qui pourraient décrire une situation alimentaire. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais pour vous et les membres de votre ménage au cours des 12 derniers mois.

**Q2. Le premier commentaire est : vous et les membres de votre ménage avez eu peur de manquer de nourriture avant la prochaine rentrée d'argent. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

**Q3. Toute la nourriture que vous et les membres de votre ménage aviez achetée a été mangée et il n'y avait pas d'argent pour en racheter. Dites-moi si les commentaires ont souvent, parfois ou jamais été vrais au cours des 12 derniers mois.**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

**Q4. Vous et les membres de votre ménage n'aviez pas les moyens de manger des repas équilibrés. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LES QUESTIONS Q5 ET Q6;  
SINON, PASSEZ À LA PREMIÈRE QUESTION FILTRE.

Maintenant je vais vous lire quelques énoncés qui pourraient décrire une situation alimentaire pour les ménages avec des enfants.

**Q5. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage comptiez seulement sur quelques types d'aliments peu coûteux pour nourrir les enfants parce que vous manquiez d'argent pour acheter de la nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

**Q6. Vous ou d'autres adultes dans votre ménage ne pouviez pas servir des repas équilibrés aux enfants, parce que vous n'en aviez pas les moyens. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?**

- |                 |                                  |
|-----------------|----------------------------------|
| 1. Souvent vrai | 3. Jamais vrai                   |
| 2. Parfois vrai | - Ne sait pas/refuse de répondre |

**PREMIÈRE QUESTION FILTRE (menant au volet 2) :** EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS Q2 à Q6 (c'est-à-dire « souvent vrai » ou « parfois vrai ») ou SI ON A RÉPONDU « 3 » OU « 4 » À LA QUESTION Q1, passez au VOLET 2; sinon, allez à la fin du module.

---

**VOLET 2** Questions 7 à 11 – à poser aux ménages qui ont été retenus après le premier volet

S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LA QUESTION Q7; SINON PASSEZ À LA QUESTION Q8.

**Q7. Les enfants ne mangeaient pas assez parce que vous ou d'autres adultes dans votre ménage n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture. Ce commentaire a-t-il souvent, parfois ou jamais été vrai au cours des 12 derniers mois?**

- 1. Souvent vrai
- 2. Parfois vrai
- 3. Jamais vrai
- Ne sait pas/refuse de répondre

Les questions qui suivent concernent la situation alimentaire au cours des derniers 12 mois pour vous ou d'autres adultes dans votre ménage.

**Q8. Au cours des 12 derniers mois, soit depuis [mois en cours] dernier, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit votre portion ou sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?**

- 1. Oui
- 2. Non (Passez à la question Q9)
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q8b. À quelle fréquence est-ce arrivé?**

- 1. Presque tous les mois
- 2. Certains mois mais pas tous les mois
- 3. 1 ou 2 mois seulement
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q9. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà mangé moins que vous auriez dû, selon vous, parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour acheter de la nourriture?**

- 1. Oui
- 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q10. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) déjà eu faim sans pouvoir manger parce que vous n'aviez pas les moyens d'avoir assez de nourriture?**

- 1. Oui
- 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q11. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous (vous-même) perdu du poids parce que vous n'aviez pas assez d'argent pour la nourriture?**

- 1. Oui
- 2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**DEUXIÈME QUESTION FILTRE (menant au volet 3) :** EN CAS DE RÉPONSE AFFIRMATIVE À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS Q7 à Q11, passez au VOLET 3; sinon, allez à la fin du module.

---

**VOLET 3 Questions 12 à 16 – À poser aux ménages qui ont été retenus après le deuxième volet**

**Q12. Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé à vous ou d'autres adultes dans votre ménage de passer une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?**

1. Oui
2. Non (S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LA QUESTION Q13; SINON ALLEZ À LA FIN DU MODULE.)
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q12b. À quelle fréquence est-ce arrivé?**

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| 1. Presque tous les mois                | 3. 1 ou 2 mois seulement         |
| 2. Certains mois mais pas tous les mois | – Ne sait pas/refuse de répondre |

S'IL Y A DES ENFANTS DE MOINS DE 18 ANS DANS LE MÉNAGE, POSEZ LES QUESTIONS Q13 À Q16; SINON ALLEZ À LA FIN DU MODULE.

Maintenant, quelques questions concernant la situation alimentaire pour les enfants de votre ménage.

**Q13. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous ou d'autres adultes dans votre ménage déjà réduit la portion d'un ou plusieurs des enfants parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?**

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q14. Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il / ont-ils sauté des repas parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?**

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q14b. À quelle fréquence est-ce arrivé?**

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| 1. Presque tous les mois                | 3. 1 ou 2 mois seulement         |
| 2. Certains mois mais pas tous les mois | – Ne sait pas/refuse de répondre |

**Q15. Au cours des 12 derniers mois, les enfants ont-ils déjà eu faim mais vous n'aviez pas les moyens d'avoir plus de nourriture?**

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Q16. Au cours des 12 derniers mois, un ou plusieurs des enfants a-t-il / ont-ils passé une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez d'argent pour la nourriture?**

1. Oui
2. Non
- Ne sait pas/refuse de répondre

**Fin du module**

## Annexe B – Situation de sécurité alimentaire, basée sur un questionnaire de 18 énoncés

| Situation de sécurité alimentaire, basée sur un questionnaire de 18 énoncés* |   |   |   |
|--|---|---|---|
| Situation  | Interprétation  | Échelle de sécurité alimentaire des adultes (10 énoncés)          | Échelle de sécurité alimentaire des enfants (8 énoncés) |
| Sécurité alimentaire   | Aucun signe de difficulté d'avoir accès à des aliments en raison du revenu.                                 | Aucune réponse affirmative  | Aucune réponse affirmative                              |
| Insécurité alimentaire marginale**   | Signes qu'il y a des craintes ou des obstacles à un accès adéquat et sûr à des aliments en raison du revenu | Une seule réponse affirmative pour l'une ou l'autre des échelles. |   |
| Insécurité alimentaire modérée   | Signes que la qualité et/ou la quantité des aliments consommés sont compromises.                            | De 2 à 5 réponses affirmatives                                    | De 2 à 4 réponses affirmatives                          |
| Insécurité alimentaire grave   | Signes de réduction de l'apport alimentaire et de perturbation des habitudes alimentaires.                  | 6 réponses affirmatives ou plus                                   | 5 réponses affirmatives ou plus                         |

\*Adaptation de Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes cycle 2.2, Nutrition (2004) : Sécurité alimentaire liée au revenu dans les ménages canadiens.

\*\* Une seule réponse affirmative pour l'une ou l'autre des échelles.

## Annexe C - Comparaison des taux d'insécurité alimentaire au Canada et aux États-Unis en 2012

Aux États-Unis, l'insécurité alimentaire est surveillée à l'aide du même questionnaire que celui utilisé au Canada, mais la terminologie et le système de classification diffèrent. Aux États-Unis, les ménages souffrent d'insécurité alimentaire s'ils indiquent trois conditions d'insécurité alimentaire ou plus. De plus, les ménages souffrant d'insécurité alimentaire sont classés comme ayant une *sécurité alimentaire basse* ou une *sécurité alimentaire très basse*. Les ménages sans enfants sont classés comme ayant une *sécurité alimentaire très basse* s'ils indiquent six conditions d'insécurité alimentaire ou plus. Les ménages avec enfants sont classés comme ayant une *sécurité alimentaire très basse* s'ils indiquent huit conditions d'insécurité alimentaire ou plus, tant chez les adultes que les enfants. Ceci signifie que les résultats de ce rapport ne peuvent pas être directement comparés aux rapports sur l'insécurité alimentaire aux États-Unis.<sup>xvi</sup> Si nous utilisons l'approche américaine pour mesurer l'insécurité alimentaire dans ce rapport, la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada est de 6,3 %.

| Prévalence d'insécurité alimentaire selon les mesures de l'USDA |                    |       |                         |        |
|---|--------------------|-------|-------------------------|--------|
|   | Canada, 2012       |       | US, 2012 <sup>xvi</sup> |        |
|   | Ménages (milliers) | %     | Ménages (milliers)      | %      |
| Insécurité alimentaire totale                                   | 898,5              | 6,8 % | 17 632                  | 14,5 % |
| Sécurité alimentaire basse                                      | 570,4              | 4,3 % | 10 679                  | 8,8 %  |
| Sécurité alimentaire très basse                                 | 328,1              | 2,5 % | 6 953                   | 5,7 %  |



## Annexe D – Prévalence de sécurité et d’insécurité alimentaire des ménages selon les caractéristiques des ménages

| Prévalence de sécurité et d’insécurité alimentaire des ménages selon les caractéristiques des ménages |  |                      |        |                        |        |                                  |        |                                |        |                              |        |
|---|--|----------------------|--------|------------------------|--------|----------------------------------|--------|--------------------------------|--------|------------------------------|--------|
| Caractéristiques  | Ménages totaux (milliers) <sup>1</sup> | Sécurité alimentaire |        | Insécurité alimentaire |        | Insécurité alimentaire marginale |        | Insécurité alimentaire modérée |        | Insécurité alimentaire grave |        |
|   |  | Nombre (milliers)    | %      | Nombre (milliers)      | %      | Nombre (milliers)                | %      | Nombre (milliers)              | %      | Nombre (milliers)            | %      |
| <b>Tous les ménages</b>   | 13 201,9                               | 11 535,5             | 87,4 % | 1 666,5                | 12,6 % | 543,7                            | 4,1 %  | 786,1                          | 6,0 %  | 336,7                        | 2,6 %  |
| <b>Composition des ménages :</b>  |  |                      |        |                        |        |                                  |        |                                |        |                              |        |
| <b>Avec des enfants de moins de 18 ans</b>  | 3 909,3                                | 3 299,0              | 84,4 % | 610,3                  | 15,6 % | 216,9                            | 5,5 %  | 311,8                          | 8,0 %  | 81,6                         | 2,1 %  |
| Avec des enfants de moins de 6 ans  | 1 676,7                                | 1 389,7              | 82,9 % | 286,9                  | 17,1 % | 101,4                            | 6,0 %  | 144,5                          | 8,6 %  | 41,0                         | 2,4 %  |
| Couple, avec enfants  | 3 072,4                                | 2 714,3              | 88,3 % | 358,1                  | 11,7 % | 146,5                            | 4,8 %  | 174,6                          | 5,7 %  | 37,0                         | 1,2 %  |
| Femme monoparentale   | 618,4                                  | 406,3                | 65,7 % | 212,1                  | 34,3 % | 55,5                             | 9,0 %  | 115,6                          | 18,7 % | 41,1                         | 6,6 %  |
| Homme monoparental  | 126,5                                  | 104,8                | 82,8 % | 21,8                   | 17,2 % | 8,8                              | 6,9 %  | 11,7                           | 9,3 %  | 1,3                          | 1,0 %  |
| Autre <sup>3</sup>  | 65,7                                   | 51,4                 | 78,3 % | 14,2                   | 21,7 % | 5,3                              | 8,1 %  | 7,5                            | 11,5 % | 1,3                          | 2,0 %  |
| <b>Sans enfants de moins de 18 ans</b>  | 9 292,6                                | 8 236,5              | 88,6 % | 1 056,1                | 11,4 % | 326,8                            | 3,5 %  | 474,3                          | 5,1 %  | 255,0                        | 2,7 %  |
| Vivant seul ou avec d’autres personnes  | 4 141,4                                | 3 425,5              | 82,7 % | 715,9                  | 17,3 % | 202,2                            | 4,9 %  | 306,3                          | 7,4 %  | 207,4                        | 5,0 %  |
| Couple, sans enfants  | 3 654,9                                | 3 446,6              | 94,3 % | 208,3                  | 5,7 %  | 74,2                             | 2,0 %  | 108,7                          | 3,0 %  | 25,3                         | 0,7 %  |
| Couple, avec enfants  | 980,6                                  | 923,3                | 94,2 % | 57,3                   | 5,8 %  | 24,2                             | 2,5 %  | 27,4                           | 2,8 %  | 5,7                          | 0,6 %  |
| Femme monoparentale   | 351,6                                  | 295,7                | 84,1 % | 55,9                   | 15,9 % | 16,2                             | 4,6 %  | 25,1                           | 7,1 %  | 14,6                         | 4,2 %  |
| Homme monoparental  | 101,3                                  | 90,7                 | 89,5 % | 10,7                   | 10,5 % | 4,4                              | 4,3 %  | 4,5                            | 4,5 %  | 1,7                          | 1,7 %  |
| Autre   | 48,9                                   | 42,8                 | 87,5 % | 6,1                    | 12,5 % | 5,1                              | 10,5 % | 1,0                            | 2,0 %  | -                            | 0,0 %  |
| <b>Personnes âgées vivant seules</b>  | 1 176,8                                | 1 094,3              | 93,0 % | 82,5                   | 7,0 %  | 35,2                             | 3,0 %  | 32,4                           | 2,8 %  | 14,9                         | 1,3 %  |
| <b>Scolarité<sup>2</sup> :</b>  |  |                      |        |                        |        |                                  |        |                                |        |                              |        |
| Moins qu’un secondaire  | 1 127,4                                | 891,2                | 79,0 % | 236,2                  | 21,0 % | 53,2                             | 4,7 %  | 118,6                          | 10,5 % | 64,4                         | 5,7 %  |
| Diplôme d’études secondaires seulement  | 1 531,9                                | 1 278,4              | 83,5 % | 253,4                  | 16,5 % | 64,3                             | 4,2 %  | 132,6                          | 8,7 %  | 56,5                         | 3,7 %  |
| Études postsecondaires non complétées   | 533,9                                  | 414,7                | 77,7 % | 119,1                  | 22,3 % | 34,9                             | 6,5 %  | 52,1                           | 9,8 %  | 32,1                         | 6,0 %  |
| Études postsecondaires complétées moins qu’un baccalauréat  | 5 157,5                                | 4 450,1              | 86,3 % | 707,4                  | 13,7 % | 239,4                            | 4,6 %  | 325,9                          | 6,3 %  | 142,1                        | 2,8 %  |
| Baccalauréat ou plus  | 4 171,0                                | 3 907,3              | 93,7 % | 263,7                  | 6,3 %  | 122,0                            | 2,9 %  | 111,9                          | 2,7 %  | 29,8                         | 0,7 %  |
| <b>Principale source de revenus :</b>   |  |                      |        |                        |        |                                  |        |                                |        |                              |        |
| Traitements, salaires et travailleur autonome   | 8 960,7                                | 7 960,1              | 88,8 % | 1 000,6                | 11,2 % | 382,2                            | 4,3 %  | 482,3                          | 5,4 %  | 136,1                        | 1,5 %  |
| Rente, dont les dividendes & intérêts   | 2 685,1                                | 2 487,0              | 92,6 % | 198,1                  | 7,4 %  | 69,2                             | 2,6 %  | 85,2                           | 3,2 %  | 43,7                         | 1,6 %  |
| Assurance-emploi ou indemnisation des accidentés du travail   | 125,1                                  | 77,1                 | 61,6 % | 48,0                   | 38,4 % | 9,4                              | 7,5 %  | 26,8                           | 21,4 % | 11,8                         | 9,4 %  |
| Aide sociale  | 372,2                                  | 113,4                | 30,5 % | 258,8                  | 69,5 % | 30,8                             | 8,3 %  | 118,5                          | 31,8 % | 109,6                        | 29,4 % |
| Autre ou aucune   | 344,7                                  | 241,4                | 70,0 % | 103,2                  | 30,0 % | 30,1                             | 8,7 %  | 45,7                           | 13,3 % | 27,5                         | 8,0 %  |

| Caractéristiques                                | Ménages totaux (milliers) <sup>1</sup> | Sécurité alimentaire |        | Insécurité alimentaire |        | Insécurité alimentaire marginale |       | Insécurité alimentaire modérée |        | Insécurité alimentaire grave |        |
|---|--|----------------------|--------|------------------------|--------|----------------------------------|-------|--------------------------------|--------|------------------------------|--------|
|   |  | Nombre (milliers)    | %      | Nombre (milliers)      | %      | Nombre (milliers)                | %     | Nombre (milliers)              | %      | Nombre (milliers)            | %      |
| <b>Logement :</b>                               |  |                      |        |                        |        |                                  |       |                                |        |                              |        |
| Membre du ménage est propriétaire               | 9 038,4                                | 8 455,9              | 93,6 % | 582,5                  | 6,4 %  | 252,6                            | 2,8 % | 257,7                          | 2,9 %  | 72,2                         | 0,8 %  |
| Location  | 4 135,2                                | 3 054,8              | 73,9 % | 1 080,3                | 26,1 % | 290,0                            | 7,0 % | 527,2                          | 12,7 % | 263,2                        | 6,4 %  |
| <b>Groupe culturel/racial :<sup>3</sup></b>     |  |                      |        |                        |        |                                  |       |                                |        |                              |        |
| Blanc   | 10 344,4                               | 9 199,8              | 88,9 % | 1 144,6                | 11,1 % | 390,8                            | 3,8 % | 519,8                          | 5,0 %  | 234,1                        | 2,3 %  |
| Noir  | 331,9                                  | 239,7                | 72,2 % | 92,2                   | 27,8 % | 23,7                             | 7,1 % | 51,5                           | 15,5 % | 17,0                         | 5,1 %  |
| Autochtone                                      | 499,3                                  | 358,7                | 71,8 % | 140,6                  | 28,2 % | 25,4                             | 5,1 % | 73,9                           | 14,8 % | 41,3                         | 8,3 %  |
| Asiatique de l'Est ou du Sud-Est                | 831,8                                  | 743,9                | 89,4 % | 87,9                   | 10,6 % | 37,4                             | 4,5 % | 45,4                           | 5,5 %  | 5,2                          | 0,6 %  |
| Arabe ou Asiatique de l'Ouest                   | 198,8                                  | 155,6                | 78,3 % | 43,2                   | 21,7 % | 15,3                             | 7,7 % | 14,7                           | 7,4 %  | 13,2                         | 6,6 %  |
| Asiatique du Sud                                | 451,9                                  | 394,3                | 87,3 % | 57,5                   | 12,7 % | 20,4                             | 4,5 % | 32,0                           | 7,1 %  | 5,2                          | 1,1 %  |
| Latino-Américain                                | 148,6                                  | 121,7                | 81,9 % | 26,9                   | 18,1 % | 6,0                              | 4,1 % | 16,1                           | 10,8 % | 4,9                          | 3,3 %  |
| Autre ou origines multiples                     | 304,3                                  | 249,1                | 81,9 % | 55,1                   | 18,1 % | 19,2                             | 6,3 % | 25,5                           | 8,4 %  | 10,4                         | 3,4 %  |
| <b>Immigrant/né au Canada :</b>                 |  |                      |        |                        |        |                                  |       |                                |        |                              |        |
| Né au Canada                                    | 10 286,8                               | 9 008,8              | 87,6 % | 1 278,0                | 12,4 % | 415,7                            | 4,0 % | 589,0                          | 5,7 %  | 273,3                        | 2,7 %  |
| Immigrant < 5 ans                               | 445,9                                  | 358,7                | 80,4 % | 87,2                   | 19,6 % | 37,2                             | 8,3 % | 35,8                           | 8,0 %  | 14,2                         | 3,2 %  |
| Immigrant > 5 ans                               | 2 364,1                                | 2 084,3              | 88,2 % | 279,7                  | 11,8 % | 84,1                             | 3,6 % | 149,5                          | 6,3 %  | 46,1                         | 1,9 %  |
| <b>Urbain/rural :</b>                           |  |                      |        |                        |        |                                  |       |                                |        |                              |        |
| Centre de population                            | 10 855,7                               | 9 448,1              | 87,0 % | 1 407,5                | 13,0 % | 443,8                            | 4,1 % | 662,2                          | 6,1 %  | 301,5                        | 2,8 %  |
| Rural   | 2 346,3                                | 2 087,3              | 89,0 % | 258,9                  | 11,0 % | 99,9                             | 4,3 % | 123,9                          | 5,3 %  | 35,2                         | 1,5 %  |
| <b>Revenu du ménage/ratio MFR :<sup>4</sup></b> |  |                      |        |                        |        |                                  |       |                                |        |                              |        |
| < 0,5   | 786,8                                  | 430,6                | 54,7 % | 356,3                  | 45,3 % | 71,6                             | 9,1 % | 167,1                          | 21,2 % | 117,6                        | 14,9 % |
| 0,5 - < 1,0                                     | 2 440,3                                | 1 862,1              | 76,3 % | 578,2                  | 23,7 % | 156,5                            | 6,4 % | 287,1                          | 11,8 % | 134,6                        | 5,5 %  |
| 1,0 - 1,49                                      | 2 207,0                                | 1 897,5              | 86,0 % | 309,5                  | 14,0 % | 109,0                            | 4,9 % | 154,0                          | 7,0 %  | 46,5                         | 2,1 %  |
| 1,5 - 1,9                                       | 2 447,4                                | 2 219,7              | 90,7 % | 227,8                  | 9,3 %  | 102,3                            | 4,2 % | 100,8                          | 4,1 %  | 24,6                         | 1,0 %  |
| 2,0 - 1,99                                      | 2 634,7                                | 2 502,7              | 95,0 % | 131,9                  | 5,0 %  | 70,0                             | 2,7 % | 55,1                           | 2,1 %  | 6,9                          | 0,3 %  |
| 3,0 +   | 2 648,3                                | 2 594,5              | 98,0 % | 53,9                   | 2,0 %  | 32,4                             | 1,2 % | 17,5                           | 0,7 %  | 4,0                          | 0,1 %  |

1. Les « Ménages totaux » excluent les ménages dont il manque des données en matière de sécurité alimentaire.

2. L'éducation signifie le plus haut niveau d'éducation atteint parmi les membres du ménage,

3. Fait référence à la situation du répondant,

4. La MFR est 50 % du revenu médian des ménages, en tenant compte de la taille du ménage. Il exclut les territoires, car l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, l'enquête duquel la MFR est calculée, exclut les territoires.

## Annexe E – Taux d'insécurité alimentaire des ménages par province et territoire, 2005-2012

| Taux d'insécurité alimentaire des ménages par province et territoire, 2005-2012 |  |                                   |                      |  |                                   |                      |
|---|--|-----------------------------------|----------------------|--|-----------------------------------|----------------------|
| Province/Territoire   | 2005 <sup>1</sup>                          |                                   |                      | 2007                                       |                                   |                      |
|   | Insécurité alimentaire modérée & grave (%) | Insécurité alimentaire totale (%) | 95 % IC <sup>2</sup> | Insécurité alimentaire modérée & grave (%) | Insécurité alimentaire totale (%) | 95 % IC <sup>2</sup> |
| Terre-Neuve-et-Labrador   | n/a  | n/a                               |                      | 10,0 %                                     | 15,7 %                            | 13,7 - 17,8 %        |
| Île-du-Prince-Édouard   | 8,3 %                                      | 12,9 %                            | 11,1 - 14,7 %        | 10,1 %                                     | 14,9 %                            | 12,7 - 17,1 %        |
| Nouvelle-Écosse   | 10,8 %                                     | 16,1 %                            | 14,8 - 17,4 %        | 10,0 %                                     | 14,4 %                            | 12,6 - 16,2 %        |
| Nouveau-Brunswick   | n/a  | n/a                               |                      | 9,5 %                                      | 13,8 %                            | 12,3 - 15,4 %        |
| Québec  | 7,2 %                                      | 11,3 %                            | 10,8 - 11,9 %        | 7,5 %                                      | 10,9 %                            | 10,2 - 11,8 %        |
| Ontario   | 7,7 %                                      | 11,6 %                            | 11,26 - 12,0%        | 8,1 %                                      | 11,8 %                            | 11,1 - 12,5 %        |
| Manitoba  | n/a  | n/a                               |                      | 9,3 %                                      | 12,4 %                            | 10,5 - 14,4 %        |
| Saskatchewan  | n/a  | n/a                               |                      | 6,3 %                                      | 9,5 %                             | 8,2 - 10,9 %         |
| Alberta   | 6,6 %                                      | 10,4 %                            | 9,6 - 11,2 %         | 6,0 %                                      | 9,1 %                             | 8,1 - 10,2 %         |
| Colombie-Britannique  | 7,3 %                                      | 11,0 %                            | 10,4 - 11,6 %        | 7,7 %                                      | 10,8 %                            | 9,8 - 11,8 %         |
| Yukon   | n/a  | n/a                               |                      | 14,4 %                                     | 17,8 %                            | 12,3 - 23,2 %        |
| Territoires du Nord-Ouest   | 11,2 %                                     | 14,2 %                            | 11,4 - 17,0 %        | 11,6 %                                     | 16,5 %                            | 10,5 - 22,4 %        |
| Nunavut   | 33,1 %                                     | 38,0 %                            | 27,0 - 49,0 %        | 30,8 %                                     | 35,4 %                            | 27,5 - 43,3 %        |

| Province/Territoire       | 2008                                       |                                   |                      | 2009 <sup>1</sup>                     |                         |                     |
|---------------------------|--|-----------------------------------|----------------------|---------------------------------------|-------------------------|---------------------|
|                           | Insécurité alimentaire modérée & grave (%) | Insécurité alimentaire totale (%) | 95 % IC <sup>2</sup> | Moderate & severe food insecurity (%) | Total food insecure (%) | 95% CI <sup>2</sup> |
| Terre-Neuve-et-Labrador   | 8,9 %                                      | 14,3 %                            | 12,3 - 16,3 %        | 7,2 %                                 | 11,8 %                  | 10,0 - 13,6 %       |
| Île-du-Prince-Édouard     | 10,6 %                                     | 15,3 %                            | 12,8 - 17,7 %        | n/a                                   |                         |                     |
| Nouvelle-Écosse           | 8,6 %                                      | 13,5 %                            | 11,8 - 15,2 %        | 10,4 %                                | 15,9 %                  | 14,0 - 17,7 %       |
| Nouveau-Brunswick         | 9,6 %                                      | 15,1 %                            | 13,5 - 16,8 %        | n/a                                   |                         |                     |
| Québec                    | 6,2 %                                      | 9,4 %                             | 8,6 - 10,2 %         | 7,2 %                                 | 11,3 %                  | 10,3 - 12,3 %       |
| Ontario                   | 8,3 %                                      | 12,1 %                            | 11,3 - 13,0 %        | 9,2 %                                 | 12,5 %                  | 11,7 - 13,3 %       |
| Manitoba                  | 8,9 %                                      | 12,9 %                            | 11,0 - 14,7 %        | 8,1 %                                 | 10,8 %                  | 9,0 - 12,6 %        |
| Saskatchewan              | 6,5 %                                      | 9,7 %                             | 8,4 - 10,9 %         | 5,3 %                                 | 8,2 %                   | 6,8 - 9,6 %         |
| Alberta                   | 6,8 %                                      | 10,0 %                            | 8,9 - 11,1 %         | 7,1 %                                 | 10,8 %                  | 9,4 - 12,1 %        |
| Colombie-Britannique      | 7,9 %                                      | 11,5 %                            | 10,4 - 12,7 %        | 8,2 %                                 | 11,9 %                  | 10,7 - 13,0 %       |
| Yukon                     | 9,5 %                                      | 13,0 %                            | 9,7 - 16,3 %         | 12,1 %                                | 13,9 %                  | 9,4 - 18,3 %        |
| Territoires du Nord-Ouest | 13,7 %                                     | 17,8 %                            | 12,7 - 22,9 %        | 7,8 %                                 | 9,8 %                   | 5,7 - 13,8 %        |
| Nunavut                   | 32,3 %                                     | 34,6 %                            | 20,1 - 49,1 %        | 28,9 %                                | 31,0 %                  | 26,4 - 35,5 %       |

1. En 2005 (ESCC 3.1), Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et le Yukon ont choisi de ne pas mesurer l'insécurité alimentaire. En 2009-2010, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick n'ont pas mesuré l'insécurité alimentaire.

2. Des intervalles de confiance de 95 % sont fournis pour l'insécurité alimentaire totale. Là où les intervalles de confiance ne se chevauchent pas, les différences observées dans les estimations des prévalences peuvent être considérées comme étant significatives.

| Province/Territoire       | 2010                                       |                                   |                      | 2011                                       |                                   |                      |
|---------------------------|--|-----------------------------------|----------------------|--|-----------------------------------|----------------------|
|                           | Insécurité alimentaire modérée & grave (%) | Insécurité alimentaire totale (%) | 95 % IC <sup>2</sup> | Insécurité alimentaire modérée & grave (%) | Insécurité alimentaire totale (%) | 95 % IC <sup>2</sup> |
| Terre-Neuve-et-Labrador   | 6,2 %                                      | 11,5 %                            | 9,4 - 13,6 %         | 7,2 %                                      | 10,6 %                            | 8,7 - 12,4 %         |
| Île-du-Prince-Édouard     | n/a  | n/a                               |                      | 9,8 %                                      | 15,4 %                            | 12,4 - 18,4 %        |
| Nouvelle-Écosse           | 10,1 %                                     | 14,9 %                            | 12,7 - 17,2 %        | 12,1 %                                     | 17,1 %                            | 15,0 - 19,2 %        |
| Nouveau-Brunswick         | n/a  | n/a                               |                      | 10,4 %                                     | 16,5 %                            | 14,6 - 18,4 %        |
| Québec                    | 6,5 %                                      | 9,7 %                             | 8,8 - 10,7 %         | 7,6 %                                      | 12,5 %                            | 11,4 - 13,6 %        |
| Ontario                   | 8,1 %                                      | 11,3 %                            | 10,7 - 12,0 %        | 8,2 %                                      | 11,9 %                            | 11,0 - 12,8 %        |
| Manitoba                  | 6,1 %                                      | 10,0 %                            | 8,3 - 11,7 %         | 7,4 %                                      | 12,4 %                            | 10,5 - 14,3 %        |
| Saskatchewan              | 6,8 %                                      | 9,2 %                             | 7,4 - 11,0 %         | 8,2 %                                      | 11,8 %                            | 9,6 - 13,9 %         |
| Alberta                   | 7,2 %                                      | 10,9 %                            | 9,8 - 12,1 %         | 8,5 %                                      | 12,3 %                            | 10,8 - 13,8 %        |
| Colombie-Britannique      | 8,2 %                                      | 11,1 %                            | 10,0 - 12,2 %        | 7,6 %                                      | 11,0 %                            | 9,9 - 12,2 %         |
| Yukon                     | 9,8 %                                      | 12,6 %                            | 8,7 - 16,5 %         | 10,4 %                                     | 16,7 %                            | 13,1 - 20,4 %        |
| Territoires du Nord-Ouest | 10,5 %                                     | 12,0 %                            | 8,2 - 15,8 %         | 13,0 %                                     | 15,2 %                            | 12,0 - 18,4 %        |
| Nunavut                   | 25,9 %                                     | 31,0 %                            | 22,5 - 39,5 %        | 32,9 %                                     | 36,4 %                            | 29,4 - 43,4 %        |

| Province/Territoire       | 2012                                       |                                   |                      |
|---------------------------|--|-----------------------------------|----------------------|
|                           | Insécurité alimentaire modérée & grave (%) | Insécurité alimentaire totale (%) | 95 % IC <sup>2</sup> |
| Terre-Neuve-et-Labrador   | 8,1 %                                      | 13,4 %                            | 10,6 % - 16,1 %      |
| Île-du-Prince-Édouard     | 11,4 %                                     | 16,2 %                            | 12,5 % - 20,0 %      |
| Nouvelle-Écosse           | 11,6 %                                     | 17,5 %                            | 15,0 % - 20,0 %      |
| Nouveau-Brunswick         | 10 %                                       | 15,6 %                            | 13,4 % - 17,7 %      |
| Québec                    | 8,5 %                                      | 13,5 %                            | 12,4 % - 14,6 %      |
| Ontario                   | 8,2 %                                      | 11,7 %                            | 10,9 % - 12,5 %      |
| Manitoba                  | 8,4 %                                      | 12,1 %                            | 10,2 % - 14,1 %      |
| Saskatchewan              | 8,1 %                                      | 12,5 %                            | 10,4 % - 14,5 %      |
| Alberta                   | 7,8 %                                      | 11,5 %                            | 10,0 % - 13,1 %      |
| Colombie-Britannique      | 8,8 %                                      | 12,7 %                            | 11,3 % - 14,1 %      |
| Yukon                     | 12,4 %                                     | 17,1 %                            | 14,0 % - 20,3 %      |
| Territoires du Nord-Ouest | 14,5 %                                     | 20,4 %                            | 15,7 % - 25,0 %      |
| Nunavut                   | 40,3 %                                     | 45,2 %                            | 37,0 % - 53,5 %      |

## Annexe F – Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par région métropolitaine de recensement, 2007-2008 et 2011-2012

| Prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages par région métropolitaine de recensement <sup>1</sup> |                      |             |                      |             |  |
|--|----------------------|-------------|----------------------|-------------|--|
| RMR  | 2007-2008            |             | 2011-2012            |             | Changement significatif dans le temps <sup>2</sup> |
|  | (%)                  | 95 % IC     | (%)                  | 95 % IC     |  |
| St John's  | 13,32 %              | 10,9-16,4 % | 11,10 %              | 8,6-14,2 %  |  |
| Halifax  | 13,26 %              | 10,9-16,0 % | 19,94 %              | 16,9-23,3 % | ✓  |
| Moncton  | 15,87 %              | 13,1-19,0 % | 17,81 %              | 14,7-21,5 % |  |
| Saint John   | 10,24 %              | 7,6-13,8 %  | 14,41 %              | 11,4-18,0 % |  |
| Saguenay   | 9,24 %               | 7,1-12,0 %  | 12,43 %              | 10,0-15,5 % |  |
| Québec   | 10,78 %              | 8,9-13,0 %  | 9,04 %               | 7,2-11,2 %  |  |
| Sherbrooke   | 8,96 %               | 6,6-12,1 %  | 8,61 %               | 6,4-11,5 %  |  |
| Trois-Rivières   | 11,42 %              | 9,1-14,3 %  | 11,56 %              | 8,6-15,2 %  |  |
| Montréal   | 10,04 %              | 9,2-11,0 %  | 14,75 %              | 13,5-16,1 % | ✓  |
| Ottawa-Gatineau  | 10,99 %              | 9,5-12,7 %  | 10,29 %              | 8,8-12,0 %  |  |
| Kingston   | 12,12 %              | 9,4-15,3 %  | 10,73 % <sup>A</sup> | 7,5-15,1 %  |  |
| Peterborough   | 10,08 %              | 7,4-13,8 %  | 15,90 %              | 12,1-20,4 % | ✓  |
| Oshawa   | 11,06 %              | 8,6-14,2 %  | 13,21 %              | 10,3-16,7 % |  |
| Toronto  | 12,50 %              | 11,4-13,7 % | 11,96 %              | 10,8-13,2 % |  |
| Hamilton   | 12,40 %              | 10,5-14,6 % | 9,32 %               | 7,6-11,4 %  | ✓  |
| St. Catharines-Niagara   | 12,24 %              | 9,9-15,0 %  | 11,12 %              | 9,0-13,7 %  |  |
| Kitchener  | 11,82 %              | 9,6-14,4 %  | 13,93 %              | 11,1-17,3 % |  |
| Brantford  | 14,08 %              | 10,5-18,6 % | 13,16 %              | 10,4-16,6 % |  |
| Guelph   | 10,83 % <sup>E</sup> | 7,8-14,9 %  | 16,38 %              | 13,2-20,2 % | ✓  |
| London   | 11,24 %              | 9,3-13,6 %  | 10,41 %              | 8,3-13,0 %  |  |
| Windsor  | 14,06 %              | 11,5-17,1 % | 13,15 % <sup>A</sup> | 8,5-19,7 %  |  |
| Barrie   | 12,96 %              | 10,1-16,5 % | 17,37 %              | 13,3-22,3 % |  |
| Grand Sudbury  | 11,25 %              | 9,1-14,1 %  | 9,38 %               | 6,9-12,7 %  |  |
| Thunder Bay  | 15,01 %              | 12,6-18,1 % | 13,93 %              | 10,9-17,7 % |  |
| Winnipeg   | 14,25 %              | 12,3-16,4 % | 11,51 %              | 9,6-13,8 %  |  |
| Regina   | 11,01 %              | 9,0-13,3 %  | 13,6 % <sup>A</sup>  | 9,4-19,2 %  |  |
| Saskatoon  | 10,74 %              | 8,6-13,4 %  | 12,71 %              | 9,8-16,3 %  |  |
| Calgary  | 8,09 %               | 6,8-9,6 %   | 12,07 %              | 10,1-14,4 % | ✓  |
| Edmonton   | 10,58 %              | 9,1-12,2 %  | 13,12 %              | 11,0-15,5 % |  |
| Kelowna  | 11,76 % <sup>E</sup> | 7,5-17,9 %  | 14,24 % <sup>A</sup> | 10,0-20,0 % |  |
| Abbotsford   | 8,32 %               | 6,0-11,4 %  | 14,85 %              | 11,0-19,7 % | ✓  |
| Vancouver  | 10,51 %              | 9,4-11,7 %  | 10,35 %              | 9,1-11,8 %  |  |
| Victoria   | 11,92 %              | 9,8-14,4 %  | 14,03 %              | 11,1-17,6 % |  |

1. Les « Ménages totaux » excluent les ménages dont il manque des données en matière de sécurité alimentaire.  
2. Basé sur un test de la différence de proportions.

A. À utiliser avec prudence (coefficient de variation 16,6 % à 33,3 %)

## Notes

- i** Veuillez consulter le site Web du Bureau de la politique et de la promotion de la nutrition (Santé Canada) au <http://www.hc-sc.gc.ca/ahc-asc/branch-dirgen/hpfb-dgpsa/onpp-bppn/index-fra.php>.
- ii** <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2013001/article/11889-fra.htm>
- iii** Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1996), Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, Plan d'action du sommet mondial de l'alimentation, paragraphe 1, Rome : novembre 1996. Disponible au : <http://www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613e00.htm>, accédé le 3/11/2013.
- iv** McIntyre L, et al. Depression and suicide ideation in late adolescence and early adulthood are an outcome of child hunger. *J Affect Disord* 2012; <http://dx.doi.org/10.1016/j.jad.2012.11.029>. Kirkpatrick S, et al. Child hunger and long-term adverse consequences for health. *Arch Pediatr Adolesc Med* 2010; 164: 754-762.
- v** Che J, Chen J. Food insecurity in Canadian households. *Health Rep* 2001; 12: 11-22. Galesloot S, et al. Food insecurity in Canadian adults receiving diabetes care. *Can J Diet Prac Res* 2012; 73: e261-e266. Gucciardi E, et al. Exploration of the relationship between household food insecurity and diabetes care in Canada. *Diabetes Care* 2009; 32: 2218-2224. Fuller-Thomson E, Nimigon J. Factors associated with depression among individuals with chronic fatigue syndrome: findings from a nationally representative survey. *Fam Pract* 2008; 25: 414-422. Muirhead V, et al. Oral health disparities and food insecurity in working poor Canadians. *Community Dent Oral Epidemiol* 2009; 37: 294-304. Vozoris N, Tarasuk V. Household food insufficiency is associated with poorer health. *J Nutr* 2003; 133: 120-126. Willows N, et al. Associations between household food insecurity and health outcomes in the Aboriginal population (excluding reserves). *Health Rep* 2011; 22: 1-6. McLeod L, Veall M. The dynamics of food insecurity and overall health: evidence from the Canadian National Population Health Survey. *Applied Economics* 2006; 38: 2131-2146.
- vi** Anema A, et al. Food insecurity and HIV/AIDS: current knowledge, gaps, and research priorities. *Current HIV/AIDS Reports* 2009; 6: 224-231. Gucciardi E, et al. Exploration of the relationship between household food insecurity and diabetes care in Canada. *Diabetes Care* 2009; 32: 2218-2224. Marjerrison S, et al. Prevalence and associations of food insecurity in children with diabetes mellitus. *J Pediatr* 2010. Seligman HK, et al. Food insecurity and glycemic control among low-income patients with type 2 diabetes. *Diabetes Care* 2012; 35: 233-238.
- vii** Pour plus de renseignements sur les Autochtones vivants au Canada, veuillez consulter le <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm>.
- viii** Santé Canada s'efforce de recueillir des données sur les Premières Nations vivant sur des réserves. Voir, par exemple, the First Nations Food, Nutrition and Environment Study (FNFNES) qui comprend un module sur la sécurité alimentaire. <http://www.fnfnes.ca/>
- ix** Voir Gaetz S, et al. *The State of Homelessness in Canada 2013*. Homeless Hub Paper #4. Toronto, ON: Canadian Homelessness Research Network Press, 2013.
- x** Voir Income related Household Food Security in Canada, Canadian Community Health Survey, cycle 2.2, Nutrition (2004) Health Canada, 2007, Cat. H164-42/2007E-PDF, ISBN 978-0-662-45455-7, HC Pub. No. 4696. [http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/income\\_food\\_sec-sec\\_alim-eng.php](http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/income_food_sec-sec_alim-eng.php)
- xi** L'insécurité alimentaire marginale n'est pas une catégorie utilisée par les publications de Santé Canada portant sur ce module. Selon leur système de classement, les ménages avec une seule réponse affirmative étaient considérés comme étant sûrs. La catégorie marginale est ajoutée à ce rapport à cause d'une documentation croissante indiquant que les ménages rapportant un certain niveau d'incertitude quant à leur accès à la nourriture sont plus vulnérables que ceux n'ayant donné aucune réponse positive aux énoncés du questionnaire. Coleman-Jensen, A J. U.S. food insecurity status: toward a refined definition. *Soc Indic Res* 2010; 95: 215-230.
- xii** Les pourcentages et les nombres fournis dans ce rapport font référence à la population totale ayant donné des réponses complètes au module de sécurité alimentaire. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2012, environ 4 pour cent des ménages canadiens n'avaient pas des réponses complètes au module de sécurité alimentaire, et ces ménages ont été exclus.
- xiii** Nous mesurons la suffisance générale de revenu en prenant le revenu du ménage en tant que ratio de la mesure de faible revenu (MFR). En bref, pour calculer la MFR, le revenu du ménage est ajusté selon la taille ajustée du ménage (en divisant le revenu du ménage par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage) et la médiane de l'ensemble des individus est calculée. La MFR pour un ménage d'une personne est 50 % de la médiane de ce revenu ajusté. La MFR des ménages d'autres tailles est calculée en multipliant la MFR d'une personne seule par la taille ajustée du ménage. Ce nombre exclut les résultats des territoires, car l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, l'enquête qui permet le calcul de la MFR, exclut les territoires.
- xiv** Le nombre de ménages dans l'échantillon dont la source principale de revenu est les dividendes et les intérêts est relativement petit. D'autres recherches ont démontré que les ménages dont la principale source de revenus est les dividendes et les intérêts ressemblent, démographiquement, aux ménages dont les membres ont 65 ou plus, par conséquent, ils ont été ajoutés aux ménages dont la source principale de revenu est les rentes.
- xv** Bien que le module de sécurité alimentaire des ménages ait fait partie de l'ESCC 2004, cette enquête n'a pas fait partie de nos comparaisons, car elle n'est pas considérée comme étant comparable aux enquêtes annuelles subséquentes. Voir <http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/surveill/nutrition/commun/insecurit/prov-ter-2005-fra.php>
- xvi** Coleman-Jensen, Alisha, Mark Nord, Margaret Andrews, and Steven Carlson. Household Food Security in the United States in 2012. ERR-155, U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, September 2013.